

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 28 juillet 2025 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°686 ■

TEBBOUNE REÇOIT LE HAUT
CONSEILLER DE TRUMP POUR
L'AFRIQUE

**Le dialogue
stratégique entre
l'Algérie et les
États-Unis salué**

P 16

PARTENARIAT ENTRE FAW TRUCKS INDUSTRIES
ET COSIDER ALREM

La sous-traitance automobile renforcée

La sous-traitance est devenue un pilier essentiel de la chaîne de valeur de l'industrie automobile, offrant des avantages tant pour les constructeurs automobiles que pour les fournisseurs locaux. En favorisant une meilleure spécialisation et une plus grande compétitivité, la sous-traitance contribue à renforcer la position de l'Algérie en tant que hub industriel régional et à stimuler la croissance économique. P 3



LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE
REÇOIT LE PDG DE MEDAD
ENERGY – AFRIQUE DU
NORD

**L'Algérie et l'Arabie
saoudite consolident
leur partenariat gazier**

Dans le cadre du renforcement des relations énergétiques entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu hier au siège de son département ministériel, le Président-directeur général de la société Medad Energy – Afrique du Nord, Cheikh Abdelilah Ben Mohammed Ben Abdallah Al Aiban.

P 2

1^{ère} ÉDITION DU SALON
"TAM-WIL 2025"

**Dynamiser
l'investissement,
l'innovation et la
numérisation**

Placée sous le signe de la relance économique par l'entrepreneuriat, la première édition du salon national du financement « TAM-WIL 2025 » ouvrira ses portes mardi prochain. Son ambition est de stimuler l'investissement productif, de promouvoir l'innovation financière et d'accompagner la numérisation du secteur bancaire en Algérie. Cette initiative inédite est portée par la société civile et impulsée par la « Fondation algérienne pour l'appui à la jeunesse et au développement de l'entrepreneuriat », avec une forte implication des institutions publiques et privées.

P 3

PRODUCTION INDUSTRIELLE
AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

**Les prix en baisse
de 2,2%**

Les prix à la production industrielle, hors hydrocarbures, du secteur public national ont connu une baisse de 2,2% au premier trimestre 2025, par rapport au trimestre précédent, selon les dernières données publiées par l'Office national des statistiques (ONS). Cette évolution marque un net recul après une hausse de 0,9% enregistrée au dernier trimestre de 2024.

P 5

PROGRAMME LOCATION-VENTE
**L'AADL répond aux
demandes des
souscripteurs** P 4

CONSTRUCTION NAVALE, AGRICULTURE
ET INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

**Le Bangladesh s'intéresse à
l'investissement en Algérie** P 3

NAÂMA

**100 millions DA pour des
travaux d'aménagement à
Ain Sefra** P 6

PROGRAMME LOCATION-VENTE

L'AADL répond aux demandes des souscripteurs

L'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a commencé, dimanche, à répondre aux demandes des souscripteurs au nouveau programme de logements "location-vente" (AADL 3). Les souscripteurs à ce programme peuvent désormais consulter via le site dédié à cet effet www.aadl.dz l'état de leurs demandes (favorable ou défavorable) avec la possibilité de déposer un recours pour ceux dont le dossier a été rejeté. Les inscriptions à ce programme, décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont débuté en juillet 2024. Le nombre de souscripteurs a atteint plus de 1,4 million, alors que plus de 900.000 souscripteurs remplissant les conditions requises ont été recensés jusqu'au mois de mai dernier.

ALERTE MÉTÉO

Canicule et orages prévus dimanche et lundi dans plusieurs wilayas

Une vague de chaleur et des orages sont prévus dans plusieurs wilayas du Sud et de l'Est du pays dimanche et lundi, indique l'Office national de météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Selon le BMS placé au niveau de vigilance "jaune", une canicule est prévue dimanche dans les wilayas d'In Salah, d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, outre des tempêtes de sables à Ouargla, et des vents à El-Oued. Par ailleurs, de hautes vagues sont attendues sur les cotes d'El Kala, Annaba, Skikda, Jijel et Bejaia durant la validité de ce BMS. Le BMS prévoit, pour lundi, des orages à In Guezam, tandis que la vague de chaleur se poursuivra à In Salah, Adrar et Bordj Badji Mokhtar.

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE REÇOIT LE PDG DE MEDAD ENERGY – AFRIQUE DU NORD

L'Algérie et l'Arabie saoudite consolident leur partenariat gazier

Dans le cadre du renforcement des relations énergétiques entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu hier au siège de son département ministériel, le Président-directeur général de la société Medad Energy – Afrique du Nord, Cheikh Abdelilah Ben Mohammed Ben Abdallah Al Aiban.

Par Selma R.

Selon un communiqué du ministère, la rencontre s'est déroulée en présence du PDG du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, du président de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), M. Samir Bekhti, ainsi que de plusieurs cadres du ministère. Cette entrevue intervient en suivi du protocole d'accord signé le 4 mars 2024 entre Sonatrach et Medad Energy, portant sur l'évaluation et le développement de gisements gaziers dans la wilaya d'Illizi, au sud du pays. Le projet s'inscrit dans le cadre du modèle « fast-track », une procédure accélérée permettant d'optimiser les délais de mise en œuvre des projets d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. En effet, ajoute la même source, les discussions ont porté sur les mécanismes à mettre en place pour traduire cet accord en partenariat contractuel opérationnel dans les plus brefs délais, et ont exploré d'autres opportunités de coopération, notamment en

matière de transfert de technologie, de renforcement des compétences nationales et de partage d'expertise sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur pétrolier et gazier.

Une volonté partagée d'ériger un partenariat solide

Dans son intervention, M. Mohamed Arkab a salué l'engagement de la société Medad Energy et a souligné que cette coopération témoigne de la volonté partagée d'instaurer un partenariat économique durable et mutuellement bénéfique. Il a mis en avant l'expérience internationale de Medad Energy dans la conduite de projets stratégiques à haute valeur ajoutée. De son côté, Cheikh Abdelilah Ben Mohammed Ben Abdallah Al Aiban a exprimé sa reconnaissance pour la confiance placée en sa société par les partenaires algériens. Il a affirmé que le climat d'investissement attractif en Algérie, conjugué aux réformes en cours dans le secteur énergétique, posi-

tionne le pays comme un acteur prometteur pour les investissements à long terme. Basée à Khobar, en Arabie saoudite, Medad Energy est l'une des principales entreprises saoudiennes opérant dans les secteurs du pétrole, du gaz, de l'énergie, de l'eau et des mines. Filiale commerciale du groupe Al Fozan Holding, elle offre des services techniques, de conseil et commerciaux, tout en développant des solutions innovantes et en nouant des partenariats stratégiques à l'échelle internationale. L'entreprise s'est distinguée par sa participation au célèbre « contrat du siècle » en 1994, qui a permis le développement de trois des plus grands gisements pétroliers en mer Caspienne, avec des réserves estimées à 4,6 milliards de barils. Avec ce nouvel élan, l'Algérie confirme sa stratégie de coopération énergétique ciblée, axée sur la valorisation de ses ressources naturelles, la diversification de ses partenaires et la montée en puissance de son attractivité auprès des grands groupes internationaux.

RENTREE UNIVERSITAIRE 2025/2026

Confirmation des préinscriptions pour les nouveaux bacheliers à partir de dimanche

La phase de confirmation des préinscriptions pour les nouveaux bacheliers en prévision de l'année universitaire (2025/2026) a débuté dimanche et se poursuivra jusqu'à mardi

prochain. Les nouveaux étudiants connaîtront les résultats de leurs orientations vers les différentes spécialités universitaires le 5 août prochain. Ainsi, les inscriptions finales s'effectue-

ront en ligne du 10 au 15 du même mois. Les intéressés peuvent s'inscrire en accédant au "Portail Etudiant", téléchargeable via smartphones, lequel comporte la circulaire ministérielle

d'orientation des nouveaux bacheliers sous un format interactif permettant de consulter les spécialités et les conditions d'accès aux universités.

DÉDOUBLEMENT DE LA CONDUITE GHRIB-MÉDÉA

L'importance de démarrer «au plus vite» le projet soulignée

Par R E.

L'importance de démarrer "au plus vite" le projet de dédoublement de la conduite d'eau alimentant des communes des daïras de Médéa et d'Ouamri à partir du barrage de Ghrib à Ain-Defla, a été soulignée dimanche par le wali de Médéa, Djilali Doumi. "Toutes les dispositions doivent être prises pour assurer le démarrage, au plus vite, du projet de dédoublement de la conduite Ghrib-Médéa afin qu'il soit opérationnel dans les meilleurs délais et permette, ainsi, d'augmenter le volume d'eau destiné à alimenter les foyers des communes desservies par ce barrage", a indiqué M. Doumi lors d'une visite sur place. Un projet de dédoublement de la conduite

d'eau alimentant des communes des daïras de Médéa et d'Ouamri à partir du barrage de Ghrib est la "meilleure alternative pour sécuriser l'alimentation en eau potable des foyers des deux daïras et éviter les perturbations dans la distribution", a-t-il fait savoir. D'une longueur de 28 km, cette nouvelle conduite permettra de doubler le volume d'eau potable réservé à ces communes, pour passer de 30.000 M3/jour à 60.000 M3/jour. Cette augmentation permettra de "répondre aux besoins de la population et de pallier les insuffisances actuelles", a expliqué M. Doumi. Il a fait part, dans ce contexte, des démarches entreprises auprès du ministère de tutelle pour l'inscription de projets d'infrastructures hydrauliques permettant le traitement et le transfert de

la quantité supplémentaire d'eau potable que devrait assurer le projet de dédoublement de la conduite Ghrib-Médéa. L'infrastructure en question inclut la réalisation de deux stations de pompage, dont une pour le traitement des eaux du barrage, ainsi que la construction de quatre réservoirs: trois de 5000 M3 à Tibhirine, sur les hauteurs de Médéa, et un autre de 1500 M3 dans la commune de Hannacha, dans la daïra d'Ouamri, a précisé le wali. Ces projets permettront de "sécuriser", à court terme, l'alimentation en eau potable des communes de Médéa, Draâ-Smar, Tamesguida, Hannacha, Ouamri et Harbil, d'augmenter la dotation en eau des foyers et de garantir une meilleure distribution de ce liquide vital, a-t-il affirmé.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL Les enjeux Eco Tel: 06 98165554

Gérant Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication Radji Zahir

Siège social Maison de la presse 01, rue Bachir Attar Sidi M'hamed Alger email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression Centre : SIA

Distribution Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42 Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77 E-mail: agence.regie@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

PARTENARIAT ENTRE FAW TRUCKS INDUSTRIES ET COSIDER ALREM

La sous-traitance automobile renforcée

La sous-traitance est devenue un pilier essentiel de la chaîne de valeur de l'industrie automobile, offrant des avantages tant pour les constructeurs automobiles que pour les fournisseurs locaux. En favorisant une meilleure spécialisation et une plus grande compétitivité, la sous-traitance contribue à renforcer la position de l'Algérie en tant que hub industriel régional et à stimuler la croissance économique.

Par Réda Hadi

Cette tendance vers une place plus importante de la sous-traitance dans l'industrie automobile algérienne est étroitement liée à la volonté des autorités de promouvoir la production locale, de favoriser l'intégration régionale et de créer des emplois durables. C'est dans ce cadre qu'un protocole de partenariat entre la société SPA Algérie Faw Trucks Industries et la filiale du groupe Cosider, Cosider Alrem, a été conclu. Véritable casse-tête des pouvoirs publics, la question de l'automobile est désormais prise en main au plus haut sommet de l'État. Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à instaurer une véritable industrie mécanique nationale et à renforcer un système efficace de sous-traitance industrielle et d'intégration locale, le ministre de l'Industrie, Dr Sifi Ghrieb, accompagné du ministre de l'Hydraulique, M. Tahar Derbal, a supervisé hier, au siège du ministère de l'Industrie, la cérémonie de signature de ce protocole de partenariat entre les deux sociétés. Pour rappel, le nombre de Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans le secteur industriel a atteint 900 000, dont seulement 100 000 sont actives dans le domaine de la sous-traitance industrielle, ce qui représente à peine 10 % du tissu industriel national.

Objectif : aller jusqu'à 60 % d'intégration industrielle

L'Algérie, qui est dans une phase de transition économique, a opté pour un modèle fondé sur les PME, y compris les startups, afin d'atteindre un taux d'intégration in-

dustrielle d'au moins 40 %, avec un objectif pouvant aller jusqu'à 60 %. C'est pourquoi nombreux sont les experts qui plaident en faveur de l'encouragement à la création d'entreprises de sous-traitance industrielle, afin de combler les lacunes dans les chaînes de valeur locales. Et d'autant plus que la valeur du marché de la sous-traitance en Algérie dépasse, selon certaines estimations, les 11 milliards de dollars par an. Aussi, la conclusion de ce partenariat permettra de lancer un projet de fabrication de pièces de rechange destinées aux véhicules et camions de marque FAW, en s'inscrivant dans le cadre du développement d'un écosystème national de sous-traitance intégré, capable de répondre aux besoins des fabricants localement et d'atteindre de hauts niveaux d'intégration dans le secteur des véhicules industriels. Cette initiative repose sur le renforcement de la production locale, le transfert de technologie, la création d'emplois à forte valeur ajoutée, la réduction de la dépendance aux importations, ainsi que sur le soutien à la compétitivité des entreprises nationales aux niveaux local et international. Pour sa part, lors de la cérémonie de signature, le ministre de l'Industrie, Dr Sifi Ghrieb, a souligné que ce projet reflète la volonté de l'État d'ancrer une industrie mécanique reposant sur la sous-traitance et l'intégration locale. Il a précisé que ce partenariat entre le groupe Cosider et les investisseurs du secteur automobile constitue une avancée qualitative dans le développement des capacités nationales de fabrication et l'élargissement du réseau de sous-traitants locaux. Tandis que le ministre de l'Hydraulique, M. Tahar Derbal, a salué la dynamique

positive que connaît le secteur industriel, estimant que ce type de partenariats stratégiques entre les secteurs public et privé s'inscrit pleinement dans la vision de l'État en matière de coopération intersectorielle et d'intégration économique. Il a également salué le rôle central joué par le groupe Cosider dans le soutien à cette orientation. Les deux ministres ont réaffirmé leur entière disponibilité à accompagner et encourager les initiatives industrielles porteuses, et à soutenir toute forme de partenariat créateur de valeur ajoutée pour l'économie nationale, dans le cadre d'une approche de développement intégrée, fondée sur la cohérence et la complémentarité entre les différents secteurs. Selon les explications données à cette occasion, ce partenariat s'inscrit dans le cadre du soutien et du développement du système national de sous-traitance, afin de répondre aux besoins des constructeurs et de réaliser des taux d'intégration plus élevés dans le secteur de la construction automobile, en s'appuyant sur le transfert de technologie. L'entreprise "Cosider Alrem" est une filiale du Groupe Cosider, active dans le domaine de la maintenance et du renouvellement des équipements de travaux publics, de transport et de levage, ainsi que dans la fabrication de pièces de rechange, la location de matériel et la formation des employés dans ces activités. Quant à "Algeria Faw Trucks Industries", elle représente le Groupe chinois "FAW" en Algérie et opère dans la fabrication de camions et de véhicules industriels. En 2024, la société a annoncé le lancement de la construction d'une usine dans la wilaya de Djelfa, dédiée à la production de camions lourds et moyens, dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe chinois.

CONSTRUCTION
NAVALE,
AGRICULTURE ET
INDUSTRIES
AGROALIMENTAIRES
**Le Bangladesh
s'intéresse à
l'investissement
en Algérie**

Par S R.

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekache, a reçu hier, au siège de l'agence, l'ambassadeur de la République populaire du Bangladesh en Algérie, Son Excellence M. Mohammed Najmul Huda, a annoncé l'AAPI dans un communiqué. Cette rencontre a permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération économique entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'investissement. Au cours de la réunion, à laquelle ont assisté plusieurs cadres de l'agence, M. Najmul Huda a exprimé l'intérêt de plusieurs entreprises bangladaises pour le lancement de projets d'investissement en Algérie, en particulier dans le secteur de la construction navale. La société Karnafuly Ship Builders Limited (KSBL) a notamment manifesté sa volonté d'implanter une unité de production en Algérie dans ce domaine. D'autres grandes entreprises bangladaises ont également exprimé leur intérêt pour les secteurs de l'agriculture et des industries agroalimentaires, souhaitant tirer profit des opportunités et avantages qu'offre le marché algérien dans ces filières stratégiques et prioritaires pour l'économie nationale. De son côté, le directeur général de l'AAPI a réaffirmé la disponibilité de l'Agence à accompagner cette dynamique, notamment en facilitant l'organisation de rencontres entre investisseurs des deux pays, en coordination avec les ministères concernés par les différents domaines d'activité, afin d'identifier et concrétiser des partenariats réels et durables.

PRODUCTION INDUSTRIELLE AU 1^{er} TRIMESTRE 2025

Les prix en baisse de 2,2%

Par Sirine R.

Les prix à la production industrielle, hors hydrocarbures, du secteur public national ont connu une baisse de 2,2% au premier trimestre 2025, par rapport au trimestre précédent, selon les dernières données publiées par l'Office national des statistiques (ONS). Cette évolution marque un net recul après une hausse de 0,9% enregistrée au dernier trimestre de 2024. Comparativement au premier trimestre 2024, la variation s'établit à -0,8%, traduisant une tendance générale à la modération des prix dans plusieurs branches industrielles, dans un contexte de stabilisation de l'activité

économique, a précisé la même source. Le recul des prix est particulièrement marqué dans certains secteurs clés. Les Mines et Carrières accusent une baisse significative de 6,4%, en grande partie due au fléchissement des prix dans l'extraction du minerai de phosphate (-7,8%). L'extraction des autres matières minérales recule légèrement de 0,7%. De son côté, le secteur des industries sidérurgiques, mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques (ISMME) voit ses prix baisser de 4,8%, après une hausse de 2% au dernier trimestre 2024. Cette chute s'explique notamment par la forte contraction des prix des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (-18,7%), et des biens de consomma-

tion métalliques (-2,3%). Les industries diverses, quant à elles, affichent une baisse remarquable de 7,3%, confirmant une tendance entamée fin 2024. À l'inverse, quelques secteurs affichent une timide reprise. Le secteur de l'Énergie enregistre une légère hausse de 0,4%, inversant la tendance baissière observée au trimestre précédent (-1,8%). Les industries agro-alimentaires, après un recul de 1,3% fin 2024, progressent modestement de 0,5%, portées principalement par la hausse du prix du travail des grains (+1,0%). Les matériaux de construction poursuivent une évolution positive avec une hausse modérée de 0,5%, notamment grâce à la fa-

brication de produits en ciment et matériaux divers (+2,4%), bien que cette performance reste en retrait par rapport à la progression de 5,1% observée au trimestre précédent. D'autres secteurs, comme les industries chimiques (0,0%) ou le textile (-1,5%), affichent des évolutions relativement faibles. Le secteur du bois, liège et papier continue son recul, avec une baisse de 2,0%, principalement en raison du fléchissement des prix de la transformation du papier (-4,9%). L'ONS a précisé toutefois que les données publiées pour le premier trimestre 2025 sont provisoires, et susceptibles d'être révisées à la lumière de compléments d'information recueillis ultérieurement.

FAUX CONCOURS AU NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
Algérie Poste met en garde les citoyens

Algérie Poste a mis en garde, dans un communiqué, contre des arnaques aux faux concours via des pages usurpant son identité sur les réseaux sociaux. Algérie Poste appelle ses clients à "ne jamais cliquer sur des liens suspects redirigeant vers des pages frauduleuses sur les réseaux sociaux, notamment celles faisant la promotion de faux concours ou de fausses offres en usurpant l'identité de l'entreprise". Afin d'éviter toute arnaque, Algérie Poste appelle ses clients à signaler ces liens via sa page officielle, précisant qu'elle "n'organise pas de tels concours".

POUR ÉVITER QU'ILS NE SE RENDENT DANS DES LIEUX INTERDITS À LA BAIGNADE
Le ministère de l'Intérieur appelle les parents à surveiller leurs enfants mineurs

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, samedi, les parents à surveiller leurs enfants mineurs pour éviter qu'ils ne se rendent dans des lieux interdits à la baignade et, ainsi, préserver leur vie. Dans une publication de sensibilisation sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, sous le slogan "Nos enfants, notre responsabilité. Surveillons-les", le ministère a indiqué que "50% des victimes de noyade sont des mineurs", appelant les parents à "surveiller leurs enfants pour éviter qu'ils ne se rendent dans des lieux interdits à la baignade comme les plages non surveillées et les plans d'eau". Le ministère a rappelé que "surveiller ses enfants c'est préserver leur vie".

PROCHAINE RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Début des inscriptions

Les inscriptions pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle, prévue le 5 octobre 2025, ont débuté depuis hier dimanche. Les personnes souhaitant rejoindre des établissements de formation professionnelle peuvent s'inscrire via la plateforme numérique officielle www.takwin.dz entre le 27 juillet et 27 septembre, a indiqué le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans un communiqué. Le ministère invite les personnes

intéressées à prendre connaissance des nouvelles spécialités correspondant aux besoins du marché du travail, notamment les métiers de l'industrie, les métiers du numérique, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'agroalimentaire, et le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique. Pour ce faire, les personnes concernées doivent consulter la plateforme électronique et suivre les instructions relatives aux inscriptions et à l'orientation, conclut le communiqué.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	428,00	NC	0,00	0,54	1,02	8,22	7,04	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 435,00	1440,00	0,35	0,13	1,65	9,26	5,40	9297	13 387 680,00
BIOPHARM	BIO	2 500,00	NC	0,00	1,37	5,63	7,50	7,20	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 283,00	2283,00	0,00	-0,57	0,59	10,89	5,48	1517	3 463 311,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,34	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-1,53	2,03	-	0	0,00

SALON NATIONAL DU JEUNE ARTISAN D'ORAN

Sept artisans primés dans les concours du meilleur stand et du meilleur produit

Sept (07) artisans ont été primés dans les concours du meilleur stand d'exposition et du meilleur produit, organisés dans le cadre du Salon national du jeune artisan, clôturé samedi à Oran. Dans le concours du meilleur stand, Rima Belghoul, de la wilaya de Relizane, artisane dans la fabrication de savon, a remporté la première place alors que Nour-Elhadi Bendain, de Béchar, actif dans le domaine des objets d'art, a obtenu la deuxième place. La troisième place a été attribuée ex-aequo à Sakina Mahfoudi, de la wilaya de Timimoun, spécialisée dans le tissage traditionnel et Douniazad Mokhtari, productrice de confitures de la wilaya d'Oran. Concernant le meilleur produit, Yasmine El Aidani, de Médéa, a décroché la première place pour ses œu-

vres en poterie. La deuxième place est revenue à Djebbari Sid-Ali (fabrication d'objets d'art), d'Adrar, tandis que la troisième place a été attribuée à Chafika Ben-senane, artisane en objets d'art de Tlemcen. Le jury chargé de sélectionner les lauréats des deux concours a recommandé de soutenir davantage les jeunes artisans, en mettant à leur disposition des programmes de formation spécialisés afin de renforcer leurs savoir-faire et leurs techniques. Il a également encouragé la diversification des produits exposés à travers la promotion de l'innovation et la combinaison entre authenticité et modernité, afin de répondre aux exigences des marchés, local et international. Le développement des mécanismes de promotion ainsi que

la préservation et la protection du patrimoine culturel par l'organisation d'ateliers destinés au public et aux artisans ont aussi été préconisés. Le Salon national du jeune artisan, organisé pendant une semaine sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a connu une forte affluence de visiteurs. Des ateliers interactifs destinés aux enfants ont été mis en place dans l'objectif de les rapprocher du monde de l'artisanat traditionnel et de leur transmettre l'amour du patrimoine artisanal algérien, indique-t-on. Plus de 90 artisans issus de 35 wilayas et exerçant dans divers domaines de l'artisanat ont participé à cette manifestation, organisée par la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM).

TOTALENERGIES

Le bénéfice annuel chute de 26% à 15,8 milliards de dollars

Le bénéfice dégagé par TotalEnergies en 2024 a chuté de 26% à 15,8 milliards de dollars (15,2 milliards d'euros), lesté par les marges de raffinage "en fort repli", en phase avec les résultats de Shell et Chevron. Il est bien en dessous des profits record atteints en 2022 (19 milliards d'euros) puis 2023 (19,8 milliards d'euros). Ils avaient alors été dopés par la flambée des prix du pétrole et du gaz dans un marché bouleversé par la reprise post-Covid et l'invasion russe de l'Ukraine.

Mais en 2024, "l'environnement pétrolier et gazier était un peu moins bon qu'en 2022" qui "était complètement exceptionnel" et 2023, qui était "très haut", a déclaré le PDG du groupe Patrick Pouyanné à la presse, en référence aux prix de l'énergie. Moins volatils en 2024, ils ont été moins profitables pour son activité de marché (achat/vente). "Ce sera quand même à la fin les troisièmes résultats (les plus hauts, NDLR) de l'histoire (du groupe, NDLR)", a reconnu M. Pouyanné.

Mercuriale

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 23 جويلية 2025 Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 23 Juillet 2025					
Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²			
DA / Kg		دج / كغ			
Produits	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	61	68	54	البطاطا
	Tomate	72	86	58	الطماطم
	Oignon sec	43	50	36	البصل الجاف
	Ail sec	423	489	358	الثوم الجاف
	Carotte	95	107	84	الجزر
	Navet	120	133	106	لفت
	Poivron	97	109	84	الفلفل الأخضر
	Piment	115	133	97	الفلفل الحار
	Courgette	86	99	74	الكوسة
	Haricot vert	236	255	217	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	102	115	89	الخس
	Pomme locale	386	467	305	التفاح المحلي
	Datte	578	708	448	التمر
	Banane	433	444	420	الموز
	Melon	101	116	85	البطيخ الأصفر
	Pastèque	72	83	60	البطيخ الأحمر
Produits d'origine animale	Raisin	267	324	209	العنب
	Viande bovine locale	1780	1908	1652	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	337	350	324	الدجاج
	Œufs (Unité)	15	17	14	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)

1^{ère} ÉDITION DU SALON "TAM-WIL 2025"

Dynamiser l'investissement, l'innovation et la numérisation

Placée sous le signe de la relance économique par l'entrepreneuriat, la première édition du salon national du financement « TAM-WIL 2025 » ouvrira ses portes mardi prochain. Son ambition est de stimuler l'investissement productif, de promouvoir l'innovation financière et d'accompagner la numérisation du secteur bancaire en Algérie. Cette initiative inédite est portée par la société civile et impulsée par la « Fondation algérienne pour l'appui à la jeunesse et au développement de l'entrepreneuriat », avec une forte implication des institutions publiques et privées.

Par Mourad. A.

L'idée du salon est née d'une série de rencontres avec de jeunes porteurs de projets, des start-ups et des institutions, qui ont exprimé leur besoin d'espaces de dialogue, de solutions concrètes et d'accompagnement adapté, a expliqué Sidali Kouidri Mohamed, commissaire du salon, à la télévision algérienne. Il a souligné que ce projet est le prolongement d'un discours du président de la République, appelant à créer des mécanismes efficaces de financement pour les jeunes et les infrastructures. Organisé à travers différents pavillons thématiques, TAM-WIL 2025 met notamment en lumière le rôle central du secteur bancaire dans le financement de l'économie. Banques, institutions financières, compagnies d'assurance et fonds d'investissement ont répondu présents, avec 25 organismes publics mobilisés, représentant notamment le guichet unique de l'investissement. « Les banques ne doivent plus être perçues uniquement comme des guichets de dépôt et de retrait. Elles sont des acteurs structurants dans la réalisation des projets économiques et dans le financement de l'infrastructure nationale », a affirmé M.Sidali Kouidri.

Le salon se veut aussi une réponse aux inquiétudes exprimées par de nombreux jeunes entrepreneurs à propos de l'accessibilité des dispositifs publics de financement. À cet égard, TAM-WIL 2025 offre une tribune d'échanges directe entre porteurs de projets et gestionnaires de fonds, afin de lever les zones d'ombre sur les conditions d'accès au financement, tout en appelant à plus de transparence. « Il ne suffit pas d'avoir une idée pour mériter un financement. Tous les projets ne sont pas viables. Les jeunes doivent être mieux formés à répondre aux exigences économiques et aux besoins réels du marché », a insisté le commissaire. L'un des axes majeurs du salon est consacré à la numérisation du secteur financier, avec une série de conférences et d'ateliers animés par des experts du domaine. Le rôle des technologies financières (fintech), le paiement électronique, la cybersécurité bancaire et la protection des données personnelles y occupent une place centrale. « La digitalisation ne se limite pas à créer des applications. Elle exige la construction d'un véritable écosystème sécurisé. Il faut investir dans la cybersécurité, car la prochaine bataille économique se jouera sur la maîtrise des

données », a alerté Sidali Kouidri Mohamed. En ce sens, le salon accorde une visibilité particulière aux entreprises spécialisées dans les technologies de l'information et de la communication. Le secteur est encouragé à développer des solutions locales de protection des données sensibles, à travers la création de start-ups dédiées à la sécurité numérique. Le salon permettra à 200 jeunes universitaires, sélectionnés par des incubateurs, de s'immerger dans l'écosystème entrepreneurial algérien. Un hackathon sera également organisé avec plus de 200 start-ups en compétition, autour de thématiques telles que la fintech, le financement participatif et les solutions numériques durables. L'objectif est de créer des passerelles concrètes entre jeunes innovateurs et institutions financières, d'encourager la co-crédation de produits bancaires adaptés, et de bâtir les fondations d'un tissu économique libéré de la dépendance aux hydrocarbures. « Le salon est aussi une opportunité pour les jeunes de comprendre l'environnement économique dans lequel ils souhaitent s'intégrer. La cohérence entre leurs idées et les besoins du marché est essentielle pour espérer réussir », a conclu le commissaire.

BOURSE D'ALGER Clôture réussie de l'emprunt obligataire de «Tosyali Algérie»

Par M. A.

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, la clôture avec succès de l'opération de souscription à l'emprunt obligataire lancé par Tosyali Algérie, qui a permis de lever 15 milliards DA. Cette levée de fonds a été réalisée par l'émission de 1,5 million d'obligations ordinaires, d'une valeur nominale de 10.000 DA chacune. L'opération a attiré 241 souscripteurs, dont 232 investisseurs qualifiés et 9 investisseurs institutionnels. Ces derniers détiennent 68 % des titres, contre 32 % pour les investisseurs qualifiés. Les obligations seront admises à la négociation sur le segment premium du marché obligataire de la Bourse d'Alger à partir du 27 juillet 2025. Cette opération reflète l'intérêt croissant des entreprises pour le marché des capitaux afin de financer leur expansion, souligne la COSOB, ajoutant qu'après l'émission récente d'Arabe Leasing Company, un autre grand groupe privé du secteur de l'électroménager prépare également un nouvel emprunt obligataire dans les prochaines semaines. La Commission rappelle que cette dynamique résulte des réformes engagées sur le marché financier, notamment à travers le règlement général de la Bourse n 23-04, entré en vigueur en 2023, ui a simplifié les procédures d'admission et instauré un accompagnement personnalisé grâce au guichet unique du marché financier.

ASSURANCE SAISONNIÈRE

Une couverture sociale inédite pour les ouvriers agricoles

Par M. A.

Dans un contexte où la précarité du travail saisonnier en milieu rural reste un défi majeur, la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA), à travers sa filiale "Le Mutualiste", société d'assurance spécialisée dans les produits d'assurances des personnes, propose une assurance spécifiquement conçue pour les ouvriers agricoles non affiliés à la sécurité sociale. Ce produit, souple et accessible, constitue une avancée sociale importante en faveur d'une catégorie longtemps marginalisée. Intervenant à la télévision nationale, Zoheir Meloudi, directeur central à la société « Le Mutualiste », a expliqué : « Ce sont des travailleurs invisibles, souvent sans aucune couverture, exposés aux risques d'accident sans filet de sécurité. Nous avons conçu un produit d'assurance adapté à leur réalité économique et professionnelle ». Le travail agricole saisonnier, caractérisé par sa discontinuité, ses revenus limités et la rotation élevée des ouvriers, échappait jusqu'ici aux schémas classiques de

protection sociale. L'assurance proposée par le CNMA vient combler ce vide juridique et social en offrant aux travailleurs non affiliés à la CNAS ou la CASNOS une couverture volontaire et flexible, sans condition d'affiliation préalable. Ce produit, mis sur le marché depuis peu, est à but non lucratif et s'adresse directement aux employeurs de domaines agricoles et aux exploitants soucieux de protéger leur main-d'œuvre. Cette offre assure des garanties solides pour un coût symbolique, visant à protéger les travailleurs modestes. En cas d'accidents de travail, elle assure le remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et chirurgicaux. Pour les situations d'invalidité permanente, un capital de 300 000 DZD est versé si le taux d'invalidité atteint 80 % ou plus, tandis que les invalidités partielles bénéficient d'une indemnisation proportionnelle pouvant aller jusqu'à 150 000 DZD. En cas de décès, la famille du défunt reçoit une indemnité forfaitaire de 300 000 DZD, destinée à faire face aux urgences du quotidien. Le coût de cette protection est très abordable : par

exemple, il s'élève à seulement 1 560 DZD pour trois personnes sur une période de huit jours, soit environ 500 DZD par personne. De plus, il est possible de couvrir jusqu'à 30 ouvriers pour 12 000 DZD sur une période allant jusqu'à six mois. Comme l'a insisté M. Meloudi, « C'est un produit à portée sociale avant tout. Il s'adresse à une population à revenu modeste, mais dont le rôle dans notre sécurité alimentaire est fondamental ». Au-delà de la couverture individuelle, ce dispositif d'assurance se présente comme un outil de formalisation et de stabilité essentiel pour le monde rural. Il ambitionne de structurer les relations de travail dans un secteur encore largement informel. Il apporte un sentiment de sécurité fondamental pour l'ouvrier, l'incitant à rester plus longtemps sur son poste, tout en reconnaissant son statut et en rendant son travail plus digne. De plus, il instaure un cadre légal clair entre l'employeur et le travailleur. Le directeur central a souligné, « Un ouvrier qui sait qu'il est couvert produit plus sereinement. C'est aussi une ma-

nière d'intégrer ces travailleurs dans l'économie formelle, sans les forcer dans des schémas rigides ». Pour garantir la proximité et l'accessibilité de ses services, le CNMA s'appuie sur un réseau étendu. Celui-ci comprend des agences directes ainsi que des bureaux régionaux répartis à travers tout le territoire national, y compris dans les zones rurales isolées. De plus, l'organisme a mis en place des partenariats stratégiques avec les caisses régionales agricoles afin d'élargir encore davantage son réseau de distribution. En ciblant les ouvriers agricoles saisonniers, cette initiative vise à renforcer la résilience du monde rural tout en soutenant l'investissement agricole à travers une main-d'œuvre mieux protégée. Le produit incarne aussi une vision inclusive de la protection sociale, où même les plus vulnérables peuvent accéder à un minimum de garanties. « C'est un appel à la dignité pour ces travailleurs, et une invitation à tous les exploitants agricoles à les intégrer dans une logique de protection et de respect », a-t-il conclu.

ORAN

Lancement d’une campagne pour le nettoyage des plages des algues marines

Une campagne de nettoyage des plages de la wilaya d’Oran des algues marines a été lancée, samedi, depuis la plage "Pinika"" dans la commune de Bousfer. Cette opération se poursuivra jusqu’au 16 août prochain, selon le directeur local de l’Environnement, Rabah Mohamed Saïd. Cette campagne s’inscrit, d’après la même source, dans le cadre des instructions du ministère de tutelle concernant l’organisation d’opérations de nettoyage des algues marines accumulées sur les plages dans 14 wilayas côtières. Placée sous la supervision de la direction de l’Environnement, la campagne mobilise plusieurs établissements publics, notamment "Oran Propreté", la station d’Oran de la Conservation nationale du littoral, les communes concernées ainsi que plusieurs associations actives dans le domaine de la protection de l’environnement. A ce propos, le président de l’Assemblée populaire communale (APC) de Bousfer, Djedid Djilali, a précisé que les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés par la commune pour assurer le succès de cette opération, en plus de l’engagement de 70 agents pour nettoyer les plages de la région durant toute la saison estivale.

EL-MEGHAÏER

De nouvelles structures pédagogiques dans la commune de Djamaâ

De nouvelles structures pédagogiques susceptibles d’améliorer les conditions de scolarisation ont été retenues en faveur de la commune de Djamaâ (wilaya d’El-Meghaïer), en prévision de la prochaine saison scolaire 2025/2026, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Ces projets, à divers taux d’avancement de leurs chantiers, portent sur le renforcement de la restauration scolaire par la réalisation d’une cantine d’une capacité de 100 repas/jours à l’école primaire Soualemi-Djemoui dans la localité de Mazer-Zaoui, inscrit à la faveur d’un financement puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, avec un délai de réalisation de trois (3) mois. Les services de la wilaya font état aussi du lancement, au mois de juin dernier, des travaux de réalisation d’une cantine scolaire d’une capacité de 200 repas/jour à l’école primaire Noui-Omar, avec également un délai de réalisation de trois (3) mois. Deux structures similaires de restauration scolaire, d’une capacité de 200 repas/jour, sont en cours de concrétisation au niveau des écoles primaires Salah-Belagoune et Benkaddour-Zohra, dans la commune de Djamaâ. A ces opérations vient s’ajouter la dotation du collègue Tahar-Maaroufi d’un demi-pensionnat servant 200 repas/jour et dont les travaux de réalisation sont à 95% d’avancement. Ces nouvelles installations s’inscrivent dans le cadre des efforts d’amélioration des conditions de scolarisation et, par ricochet, du niveau scolaire.

NAÂMA

100 millions DA pour des travaux d’aménagement à Aïn Sefra

La commune de Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma, a bénéficié d'une enveloppe financière de 100 millions de dinars destinée à l'aménagement des grandes places publiques, des ronds-points ainsi que de l'entrée principale de la ville, a indiqué samedi le wali, Lounes Bouzegza, lors d'une visite d'inspection dans cette collectivité locale.

Il s'agit de projets visant à embellir et renforcer l'attractivité de cette ville à travers la création d'espaces verts et de détente, la plantation d'arbres, la pose de gazon naturel et son raccordement au réseau d'irrigation, ainsi que la réalisation d'un réseau d'éclairage public, de chemins piétons, et autres aménagements. Les travaux débiteront prochainement dès l'achèvement des procédures administratives, a précisé le même responsable. En parallèle, d'autres projets d'amélioration urbaine sont actuellement en cours à Aïn Séfra, tels que l'aménage-

ment de la rue Colonel Lotfi, de la route de Bechar, de l'avenue de l'Armée de libération nationale, ainsi que la cité des 377 logements, ayant tous bénéficié de financements importants, a-t-il ajouté. Dans le cadre de cette visite, le wali de Naâma a inspecté les travaux de réalisation d'un groupe scolaire au quartier El Mouileh, qui sera mis en service en septembre prochain, ainsi que les travaux d'un lycée à la cité du 17 octobre, dont la livraison est prévue pour le mois de novembre. Le projet de reconstruction d'un ouvrage d'art sur le chemin de wilaya CW

5 a également été visité, en plus d'une présentation technique relative à de futurs projets devant démarrer prochainement à Aïn Sefra, notamment l'entretien d'un chemin communal sur une distance de 4 km reliant les régions de Berkount et Garat El Kheïl, et la réalisation de deux ouvrages d'art au niveau de l'oued El Breidj, au centre-ville. M. Bouzegza a également pris connaissance de l'état d'avancement d'un projet de réalisation de 1.050 logements publics locatifs, dont 120 unités achevées seront attribuées à leurs bénéficiaires bientôt, a-ton indiqué.

OUARGLA

Ouverture prochaine d’un centre d’excellence de formation dans les activités pétrolières

Un centre d'excellence de formation dans les activités pétrolières sera ouvert au titre de la prochaine session de la formation professionnelle (session de février 2026), dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris samedi auprès de la direc-

tion locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur portant création d'établissements de formation adaptés aux spécificités des wilayas, ce centre d'excellence of-

frira une nomenclature variée de spécialités de formation afférentes aux activités liées aux hydrocarbures, dont l'électricité de sondes, les travaux aux puits, la métrologie, la maintenance industrielle et l'électro-

DFEP d'Ouargla, Ahmed Belkhadem. Des formations de courte et longue durées, théorique et pratique, seront sanctionnées de diplômes de technicien supérieur et des titres de qualification, a-t-il précisé.

SKIKDA

Vaste opération pour nettoyer la plage Paradis des algues marines

La plage Paradis dans la commune de Skikda a connu samedi une vaste opération d'enlèvement des algues marines dans le cadre d'une campagne nationale lancée par le ministère de l'Environnement de la Qualité de la vie qui s'étalera jusqu'au 16 aout prochain à travers 14 wilayas côtières. Dans une déclaration à l'APS, la cheffe du bureau de sensibilisation et de communication à la direction locale de l'environnement, Manal Silini, a souligné qu'il n'existe pas de grandes quantités

d'algues marines au niveau des plages de la wilaya mais l'initiative a été une opportunité pour débarrasser cette plage des divers déchets. L'opération a été organisée en coordination avec plusieurs organismes dont l'APC de Skikda, les entreprises d'hygiène et des directions exécutives afin d'enlever les algues marines et les déchets qui gênent les baignades et les activités récréatives sur plage et nuisent à l'apparence des plages, a indiqué Mme Silini. Les moyens techniques nécessaires et des équipes spé-

cialisées ont été mobilisées pour enlever les quantités d'algues et de déchets collectés à la plage Paradis et les transférer vers le centre d'enfouissement technique (CET), selon la même source. Les actions de nettoyage ont été accompagnées d'activités de sensibilisation des estivants à la préservation des espaces côtiers et aux gestes positifs amis de l'environnement afin de sauvegarder la biodiversité du littoral de la wilaya.

NAÂMA

Une étude hydrogéologique sur la source thermale de Aïn Ouarka

Une étude hydrogéologique est en cours d'élaboration sur la source thermale de Aïn Ouarka, située dans la daïra d'Assla (wilaya de Naâma), en vue d'augmenter son débit et d'exploiter ses eaux dans de nouvelles activités touristiques, a-t-on appris auprès de la direction du Tourisme et de l'artisanat. Cette étude, récemment confiée à l'Agence nationale des ressources hydriques pour un montant d'environ 9 millions de dinars, vise à évaluer la possibilité de créer de nouveaux bassins d'eau thermale et à fournir une vision technique pour exploiter les

différentes sources de la région de Aïn Ouarka, dont le débit actuel est de 2,17 litres par seconde, selon les mêmes services. L'étude portera également sur d'autres aspects techniques tels que l'identification des nappes souterraines, leurs caractéristiques géophysiques, physiques et hydrochimiques, ainsi que la structure tectonique de la zone thermale, sa composition géologique, la profondeur des couches aquifères, les emplacements de forage, entre autres données techniques. A travers cette démarche, la direction du Tourisme et de l'artisanat de la wi-

laya de Naâma ambitionne de développer de nouvelles sources thermales en vue de les exploiter dans le cadre de l'investissement privé pour la réalisation de complexes thermaux modernes, améliorer la qualité des prestations et renforcer l'attractivité touristique de la région. Il est à noter que la température des eaux de la source de Aïn Ouarka atteint 44,5 C et qu'elles présentent de nombreuses vertus thérapeutiques. Le site est actuellement exploité par les services de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Assla , selon la même source

Les leçons de l'IA pour l'éducation et le marché du travail

On ne peut plus éviter de parler de l'impact de l'intelligence artificielle sur l'éducation et l'emploi. Tout le monde utilise ou est encouragé à utiliser l'IA dans les systèmes éducatifs, sur le lieu de travail, ou dans la vie quotidienne. Elle permet indéniablement d'accomplir des tâches plus facilement, plus rapidement et à moindre coût. Pourtant, elle comporte aussi des inconvénients — des conséquences de transformation inévitables — qu'il faut apprendre à gérer pour en faire des opportunités et des avantages.

Par Maha Akeel(*)

Dans le domaine de l'éducation, j'ai moi-même vu comment les étudiants, même les plus âgés, s'en servaient pour leurs travaux de recherche et leurs présentations — et cela ne m'a pas plu. Certains se contentaient de copier-coller ce que l'IA produisait sans même le lire, vérifier les erreurs, la cohérence ou l'exactitude. Le manque d'originalité, de créativité, d'analyse et d'expression personnelle était frappant. J'ai dit à mes étudiants : en laissant l'IA penser à votre place, faire vos recherches et rédiger vos travaux, vous vous rendez vous-mêmes obsolètes sur le marché du travail. Pourquoi une entreprise embaucherait-elle 10 personnes qui fournissent le même résultat avec l'IA, quand une seule personne suffit ? À mesure que cette technologie devient plus accessible, simple et souvent gratuite, les établissements scolaires doivent enseigner et encadrer son usage éthique. Le problème ne vient pas seulement de l'utilisation paresseuse et confortable de contenus générés. Une étude récente du Media Lab du MIT sur l'impact de ChatGPT sur le cerveau suggère que cela pourrait nuire à l'apprentissage, en particulier chez les plus jeunes. Elle révèle des effets sur le développement cérébral à long terme, une diminution des capacités de pensée critique et un affaiblissement de la mémoire. Toutefois, bien utilisée, l'IA peut au contraire améliorer l'apprentissage. Une autre étude, menée par Microsoft, a montré que plus un utilisateur a confiance en l'IA, moins il exerce sa pensée critique. En revanche, plus il a confiance en lui-même, plus il utilise sa pensée critique. Cela illustre à quel point certaines personnes dépendent de l'IA parce qu'elles ont plus foi en elle qu'en leurs propres capacités. L'étude indique que la capacité à résoudre des problèmes de manière réfléchie et à effectuer une analyse indépendante peut diminuer chez ceux qui s'appuient trop sur l'IA pour chercher de l'information ou prendre des décisions. Un constat important et inquiétant : les jeunes de 17 à 25 ans — tranche d'âge universitaire — montrent une plus grande dépendance aux outils d'IA et des scores de réflexion plus faibles que les générations plus âgées. L'intégration de l'IA dans le système éducatif pose donc un dilemme. D'un côté, elle peut servir d'outil puissant pour enrichir l'apprentissage, avec des retours personnalisés, l'automatisation de tâches répétitives ou l'analyse de données massives. De l'autre, il y a le risque que les étudiants deviennent



trop dépendants de la technologie, au détriment de leur esprit critique, de leurs capacités de résolution de problèmes et de leur motivation à apprendre. Le défi pour les éducateurs est de trouver où et comment intégrer l'IA afin d'en maximiser les bénéfices tout en renforçant les compétences de réflexion des élèves. Puisque cette avancée technologique va s'imposer dans de nombreux secteurs professionnels et dans la vie quotidienne, il est crucial d'en parler ouvertement et de continuer à ajuster nos stratégies éducatives et nos méthodes d'enseignement. L'Arabie saoudite a récemment annoncé l'intégration de l'enseignement de l'IA dans tout le système scolaire public — de l'école primaire à l'université, ainsi que dans la formation technique et l'apprentissage tout au long de la vie — à partir de la prochaine rentrée. C'est une décision à la fois opportune et nécessaire pour s'adapter à ces évolutions, renforcer la compétitivité mondiale du pays et son rôle de leader en matière d'IA, en accord avec la Vision 2030. Toutefois, il faut rester attentif aux bénéfices comme aux risques, surtout pour les jeunes utilisateurs. Par ailleurs, sur le marché du travail, l'IA transforme les types d'emplois et de compétences demandés. De nouveaux métiers émergent, tels que formateurs en IA, analystes et scientifiques des données, responsables de la collaboration homme-machine, ou encore spécialistes en éthique et politiques de l'IA. L'IA génère également de nouvelles opportunités d'emploi nécessitant des compétences comme la pensée critique, la créativité et la résolution de problèmes. Selon le rapport Future of Jobs 2025 du Forum économique mon-

dial (WEF), la pensée analytique demeure la compétence clé la plus recherchée par les employeurs — sept entreprises sur dix la considèrent comme essentielle. Viennent ensuite la résilience, la flexibilité, l'agilité, ainsi que le leadership et l'influence sociale. Entre 2025 et 2030, l'IA et les mégadonnées seront en tête des compétences en plus forte croissance, suivies par les réseaux et la cybersécurité, ainsi que la littératie technologique. À côté de ces compétences techniques, on attend également une montée en importance de la pensée créative, de la curiosité, de la résilience, de la flexibilité et de l'apprentissage tout au long de la vie. À l'inverse, avec l'automatisation croissante, les compétences liées à la dextérité manuelle, l'endurance et la précision devraient décliner, 24 % des employeurs prévoyant une baisse de leur utilité. Sans surprise, 63 % des employeurs interrogés dans le rapport du WEF identifient les écarts de compétences comme le principal obstacle à la transformation de leurs activités entre 2025 et 2030. En Arabie saoudite, ce chiffre monte à 79 %. Ainsi, 85 % des entreprises prévoient de mettre l'accent sur la montée en compétences de leurs salariés, 70 % souhaitent embaucher du personnel doté de nouvelles compétences, 40 % envisagent de réduire les effectifs dont les compétences sont devenues obsolètes, et 50 % prévoient de redéployer ces employés vers des postes en croissance. Le rapport indique qu'en moyenne, deux compétences sur cinq détenues actuellement par les travailleurs deviendront obsolètes ou devront être transformées d'ici 2030. En Arabie saoudite, le taux de transformation des compétences essentielles est estimé à

40 %. On met donc l'accent sur l'apprentissage continu, les programmes de requalification et d'amélioration des compétences, afin de permettre aux entreprises de mieux anticiper et gérer leurs besoins futurs — notamment en matière d'IA. Selon le rapport, 24 % des employeurs en Arabie saoudite estiment qu'ils auront accès aux talents nécessaires en 2025, contre 29 % dans le monde. Mais 45 % pensent que cette disponibilité s'améliorera dans les cinq prochaines années, 69 % prévoient de développer les talents internes et 55 % de les fidéliser. Toujours d'après le rapport, alors que les entreprises saoudiennes accélèrent leurs investissements technologiques, plus de 70 % d'entre elles identifient la littératie technologique comme une compétence en forte croissance, suivie par les réseaux, la cybersécurité, l'intelligence artificielle et les mégadonnées. En outre, 38 % des entreprises dans le Royaume envisagent de supprimer les exigences de diplômes pour faciliter l'accès aux talents — contre une moyenne mondiale de 19 %. Toutes ces projections liées à l'IA et à son impact sur le marché du travail impliquent des réformes profondes du système éducatif — non seulement sur le quoi enseigner, mais aussi sur le comment enseigner et engager les étudiants. Cela signifie qu'il faut non seulement améliorer les outils, mais aussi renforcer les compétences des enseignants et formateurs. (*)**Experte saoudienne en communication, développement social et relations internationales. Elle est membre du Senior Women Talent Pipeline des Nations unies.** Source : Arab News en français, publié 26/07/2025

AVEC HUMAIN
À LA BARRE
**L'Arabie
saoudite
accélère le
développement
de l'IA**

L'Arabie saoudite a renforcé ses ambitions en matière d'intelligence artificielle en lançant HUMAIN, une initiative phare soutenue par le Fonds d'investissement public, dans le cadre de sa volonté plus large de devenir une puissance mondiale en matière d'IA. Avec plus de 40 milliards de dollars réservés aux investissements liés à l'IA dans le cadre de Vision 2030, le Royaume renforce ses infrastructures, noue des partenariats technologiques mondiaux et se positionne comme une plaque tournante pour les applications avancées de l'IA dans tout le Moyen-Orient et au-delà. "L'intelligence artificielle est devenue une priorité stratégique pour le Royaume d'Arabie saoudite, car elle s'aligne fortement sur les objectifs de transformation économique du pays et améliore la gouvernance", a déclaré à Arab News Youssef Saidi, expert économique et chargé de recherche à l'Economic Research Forum. Il a ajouté que la stratégie du Royaume en matière d'IA vise à positionner le pays comme un leader mondial de l'IA d'ici la fin de la décennie. "L'Arabie saoudite exploite l'IA pour stimuler l'innovation et la croissance économique dans divers secteurs, notamment les soins de santé, la finance et la logistique, contribuant ainsi à la transition du pays vers une économie fondée sur la connaissance. L'Arabie saoudite investit massivement dans la recherche et le développement de l'IA pour devenir un leader régional dans ce domaine", a-t-il ajouté.

Lancement de HUMAIN

Détenu à 100 % par le PIF, HUMAIN a été lancé en mai par le prince héritier Mohammed bin Salman pour développer des modèles avancés en langue arabe et faire de l'Arabie saoudite un leader mondial en matière d'infrastructure et d'innovation dans le domaine de l'IA. L'initiative devrait soutenir l'innovation locale, développer la propriété intellectuelle et attirer les meilleurs talents et investissements mondiaux en matière d'IA. "HUMAIN devrait offrir l'un des modèles multimodaux de langue arabe les plus puissants au monde, des outils d'IA avancés et des centres de données de nouvelle génération", a déclaré M. Saidi.

LIBYE

Le gouvernement d'union nationale propose à Trump un partenariat de 70 milliards \$

Ce « partenariat stratégique » comprend des projets dans les secteurs de l'énergie, des minéraux, de l'électricité entre autres, et envisage une entrée organisée et directe des investissements américains sur le marché libyen.

Le gouvernement d'union nationale libyen a annoncé, le mercredi 23 juillet, avoir présenté à l'administration américaine un « partenariat stratégique », qui comprend des projets d'investissement d'une valeur globale de 70 milliards de dollars dans plusieurs secteurs. C'était lors d'une rencontre tenue à Tripoli entre le chef de ce gouvernement reconnu par le par la communauté internationale, Abdelhamid Dbeibah, et le conseiller spécial du président américain Donald Trump pour l'Afrique, Massad Boulos. « L'équipe gouvernementale a présenté un exposé détaillé sur les diverses facettes du partenariat stratégique entre la Libye et les USA, qui comprend des projets estimés à 70 milliards de dollars dans les secteurs de l'énergie, des minéraux, de l'électricité, des infrastructures et des télécommunications, permettant ainsi une entrée organisée et di-



recte des investissements américains sur le marché libyen », a précisé l'exécutif libyen dans un communiqué. MM.Boulos et Dbeibah ont également évoqué les récents développements enregistrés dans le secteur pétrolier libyen, dont notamment « les opportunités offertes par les nouveaux blocs pétroliers onshore et offshore », ainsi que le renforcement de la stabilité dans ce pays d'Afrique du Nord. Deux gouvernements se disputent le pouvoir depuis plusieurs années en Libye. Dirigé par Abdelhamid Dbeibah, le premier exécutif est installé à Tripoli (ouest) et reconnu par la communauté internationale. Le second, qui siège à Benghazi (est), est appuyé par le maréchal Khalifa Haftar qui contrôle de larges pans du territoire libyen grâce notamment au soutien de plusieurs puissances étrangères, dont la Russie et les Emirats arabes unis.

EGYPTE

Le Qatar investira 4 milliards \$ dans un mégaprojet touristique

L'Egypte mise de plus en plus sur les fonds souverains des monarchies pétrolières du Golfe pour attirer d'importants investissements et stimuler son économie anémiée par une succession de chocs exogènes comme la covid-19, la guerre en Ukraine et le conflit au Proche-Orient. Le fonds souverain qatari, Qatar Investment Authority (QIA), envisage d'investir 4 milliards de dollars dans la construction d'une nouvelle ville touristique située sur la côte nord de l'Egypte, a rapporté le site d'information Asharq Busi-

ness le lundi 21 juillet, citant trois sources proches du dossier dont deux responsables du gouvernement égyptien. Le projet a fait l'objet d'un accord conclu récemment entre le Premier ministre égyptien, Mustapha Madbouly, et son homologue qatari, Cheikh Mohammed Ben Abderrahmane Al Thani (photo), ont précisé ces sources. Il devrait être officiellement annoncé dans les prochains mois. Situé dans la région d'Alam El-Rum, le projet porte sur la construction d'une cité touristique intégrée qui s'étend sur 24 000 hectares. Ce mégaprojet

comprendra notamment des hôtels luxueux, des unités résidentielles de classe mondiale, des centres commerciaux, des espaces de divertissement et un port de plaisance. Il s'inspire du mégaprojet de développement de la péninsule de Ras El-Hekma dans lequel Abu Dhabi Developmental Holding Company, le fonds souverain de l'émirat d'Abu Dhabi, est en train d'injecter 35 milliards de dollars pour transformer la région située à environ 350 kilomètres au nord-ouest du Caire, en destination touristique, centre financier

et zone franche dotée d'une infrastructure de classe mondiale. Selon un responsable du gouvernement égyptien, l'exécutif est actuellement en train de finaliser les procédures d'attribution des terrains et des licences nécessaires à Qatar Investment Authority, ce qui laisse présager une mise en œuvre rapide du projet. Le gouvernement égyptien a annoncé récemment qu'il ambitionne d'attirer 42 milliards de dollars d'investissements directs étrangers au cours de l'exercice 2025-2026, qui a débuté le 1er juillet 2025.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN TUNISIE

Recommandations et pistes d'amélioration

L'Indicateur de développement régional (IDR) a servi à plusieurs utilisations en termes de politiques publiques. Il s'agit de dresser une cartographie relative au niveau du développement régional selon les gouvernorats/délégations, de répartir l'investissement public entre toutes les régions selon le principe de la discrimination positive et d'orienter les institutions publiques dans leurs propres stratégies et programmes de développement. C'est ce qui ressort du nouveau rapport de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) soulignant, à cet effet, que tout de même, le champ d'utilisation de l'IDR peut être

élargi pour servir d'outil de sélection et de détermination des priorités dans les plans de développement à l'échelle des districts et des régions, voire des localités. Parmi les mesures prioritaires, l'institut cite, en particulier, le renforcement des travaux d'entretien des infrastructures de base, l'octroi des Autorisations conditionnelles et/ou conventions avec les groupes commerciaux permettant des investissements dans les zones côtières en contrepartie de projets de développement dans les régions intérieures et le renforcement des structures d'accompagnement et de soutien aux entreprises dans les régions de l'intérieur. Notons que quelque 279 plans de déve-

loppement locaux ont été élaborés à fin juin 2025 et soumis aux conseils régionaux, marquant, ainsi, l'achèvement de la 1e phase de l'élaboration du plan de développement 2026/2030, a indiqué, récemment, le ministre de l'Economie et de la planification, Samir Abdelhafidh. Dans une allocution médiatique, le ministre a rappelé que la première phase a été marquée par une approche progressive avec l'organisation de 3317 réunions dans toutes les délégations. Il a rappelé que ces réunions ont permis de proposer plus de 35 mille projets dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, des routes et des pistes vicinales au niveau national, dont 90% à caractère local.

ÉTHIOPIE

Le pays veut consacrer 5 fois plus de surface à la culture d’avocat d’ici 2030

En Éthiopie, l’industrie horticole, principalement orientée vers l’exportation, est portée par la floriculture. Mais, le gouvernement mise de plus en plus sur les fruits comme l’avocat pour réaliser ses ambitions de croissance à l’export dans le secteur.

En Éthiopie, le gouvernement s’est fixé pour objectif de faire passer à 150 000 hectares la superficie dédiée à la culture d’avocat dans le pays au cours des 5 prochaines années. C’est ce qu’a annoncé Ashenafi Kinfu, directeur adjoint du Bureau régional de l’Agriculture, qui se confiait à l’Agence de presse éthiopienne (EPA) le 20 juillet dernier. Cette initiative suggère que la filière doit consacrer 5 fois plus de surface par rapport à celle exploitée actuellement. Pour y parvenir, les autorités misent notamment sur la multiplication intensive et la distribution de plants d’avocat à haut rendement dans le cadre du programme

Green Legacy Initiative. En effet, ce programme phare du gouvernement visant entre autres objectifs l’autosuffisance alimentaire prévoit de planter 7,5 milliards d’arbres en 2025. « Un effort coordonné entre les institutions régionales et fédérales prévoit la fourniture de plants améliorés, le renforcement de la formation des agriculteurs et l’amélioration des débouchés commerciaux. Rien que cette année, 1,8 million de plants d’avocat ont déjà été préparés dans le cadre du Green Legacy Initiative », a déclaré M. Kinfu. Globalement, cette démarche vise à accroître la production locale d’avocat pour soutenir les exportations. « L’avocat a un

fort potentiel pour renforcer les recettes en devises étrangères de l’Éthiopie et améliorer la sécurité alimentaire. L’avocat est devenu une priorité dans l’initiative horticole du gouvernement », a également révélé le responsable. Rappelons qu’avec un verger de 30 000 hectares, la production d’avocats éthiopienne se chiffrait à 167 556 tonnes en 2023, selon les données compilées par la FAO. Si les prévisions n’ont pas encore été annoncées en ce qui concerne les ambitions de croissance sur le segment des exportations, l’objectif des autorités est clair : améliorer la contribution de la filière aux recettes d’exportations horticoles.

NIGERIA

Plus de 600 enfants morts de malnutrition ces six derniers mois

Plus de 600 enfants sont morts de malnutrition au cours des six derniers mois dans le nord du Nigeria qui est "confronté à une crise de malnutrition alarmante", a alerté Médecins Sans Frontières (MSF). Entre janvier et juin 2025, les équipes de MSF ont pris en charge près de 70.000 enfants souffrant de malnutrition dans l’Etat de Katsina,

dont environ 10.000 ont dû être hospitalisés. Sur cette période, les cas de malnutrition avec œdèmes, la forme la plus grave et la plus mortelle chez l’enfant, ont bondi de 208% rapport à la même période l’année dernière, écrit MSF dans un communiqué diffusé vendredi soir. "Malheureusement, 652 enfants sont déjà morts dans nos structures depuis début 2025,

faute d’un accès rapide aux soins", a ajouté MSF. Les coupes importantes dans l’aide étrangère, la flambée du coût de la vie et la recrudescence des attaques terroristes, en particulier dans le nord-est, ont aggravé la situation alimentaire au Nigeria. Dans l’ensemble du Nigeria, près de 31 millions de personnes souffrent de faim aiguë (sur 235 millions d’habi-

tants environ), un chiffre record, selon David Stevenson, le responsable du Programme alimentaire mondial (PAM) dans ce pays. Le PAM a averti en début de semaine qu’il serait contraint de suspendre toute aide alimentaire et nutritionnelle d’urgence destinée à 1,3 million de personnes dans le nord-est du Nigeria fin juillet en raison d’un déficit budgétaire critique.

COTE D’IVOIRE

Orange Côte d’Ivoire lance OM Pay pour simplifier les paiements mobiles

Alors que le mobile money continue de transformer les usages financiers en Côte d’Ivoire, cette nouvelle application s’inscrit dans une stratégie d’inclusion financière. Orange CI entend consolider sa position de leader face à une concurrence fintech de plus en plus active. Dans un contexte de forte croissance du mobile money en Côte d’Ivoire, Orange renforce son offre en lançant OM Pay, une application mobile dédiée aux paiements marchands et transferts d’argent. Cette nouvelle solution entend répondre aux défis persistants du secteur : interfaces

parfois complexes, accessibilité limitée pour certains usagers, préoccupations liées à la sécurité, manque d’interopérabilité entre les plateformes et montée en puissance de la concurrence, notamment des fintech comme Wave. OM Pay se positionne comme une réponse concrète à ces obstacles. L’application, disponible sur Android et iOS, mise sur une interface intuitive et un parcours utilisateur simplifié, permettant d’effectuer des paiements et transferts en un seul clic. La consultation de solde en temps réel sans saisie de code

PIN ainsi que l’historique détaillé des opérations visent à fluidifier l’expérience tout en renforçant la confiance des utilisateurs. Orange Côte d’Ivoire insiste sur la complémentarité d’OM Pay avec Max it, sa « super application » orientée vers la gestion élargie de services digitaux comme le paiement de factures ou l’achat de forfaits. Cette nouvelle application s’inscrit ainsi dans une stratégie globale de renforcement de l’écosystème Orange Money, en proposant une solution spécialisée pour les paiements et transferts.

UGANDA

Kampala mobilise des agriculteurs pour produire du bioéthanol à base de maïs

L’Ouganda fait partie des pays africains qui misent sur les biocarburants pour accélérer leur transition énergétique. Si le recours aux denrées de base dans cette industrie émergente ouvre des perspectives économiques, il suscite également des préoccupations en matière de sécurité alimentaire. En Ouganda, le gouvernement veut renforcer sa capacité d’approvisionnement en matière première pour soutenir la production de bioéthanol, un carburant renouvelable destiné à être mélangé avec l’essence. C’est dans cette optique que le ministère de l’Énergie et du Développement minier (MEMD) a signé le dimanche 20 juillet un accord de partenariat public-privé avec Bukona Agro Processors Ltd, une entreprise active dans le bioéthanol.

Selon les informations relayées par le quotidien local Monitor, ce nouveau partenariat prévoit que plus de 10 000 petits exploitants agricoles du district de Nwoya fourniront 30 000 tonnes de maïs par an. Ce maïs sera transformé en éthanol, puis mélangé à de l’essence (PMS) dans la nouvelle station de mélange dont dispose Bukona Agro Processors et située à Malaba. « Ce partenariat est un exemple éclatant de la manière dont notre politique énergétique, en particulier le programme de mélange de biocarburants, se traduit par des bénéfices concrets et transformatifs au niveau local », a déclaré Irene Bateebe, secrétaire permanente du ministère de l’Énergie. Ce développement intervient alors que le gouvernement a annoncé le 29 juin dernier son intention d’obliger les distributeurs d’es-

sence sur le territoire national à incorporer 5 % d’éthanol produit localement dans toute l’essence vendue, avec un objectif progressif de 20 % selon la disponibilité. Selon les autorités, une telle mesure a pour objectif de réduire la facture des importations de carburants, évaluée à près de 2 milliards \$ par an, de promouvoir les énergies propres et de limiter les émissions de carbone. Le projet porté par Bukona Agro Processors représente une véritable opportunité pour les agriculteurs locaux, qui bénéficient d’un débouché garanti pour leur production. En s’intégrant dans cette chaîne d’approvisionnement, ces petits exploitants peuvent également espérer améliorer leurs revenus d’autant plus que la demande en bioéthanol est appelée à croître.

PÊCHE ARTISANALE

Le Sénégal accélère sur la modernisation de ses infrastructures

Au Sénégal, la pêche représente moins de 5 % du PIB et emploie plus de 600 000 personnes. Le gouvernement multiplie la coopération avec les partenaires internationaux pour renforcer les infrastructures et améliorer la contribution du secteur à l’économie. Au Sénégal, Fatou Diouf, ministre des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires, a donné, le lundi 21 juillet dernier, le coup d’envoi des travaux de construction et d’équipement d’un quai de pêche moderne à Cap Skirring, dans le sud du pays. Financé à hauteur de 1,7 milliard FCFA (3 millions \$) par la Banque mondiale dans le cadre du Projet de gestion des ressources naturelles (SENRM), l’ouvrage s’étendra sur une superficie de 0,68 hectare. Selon un communiqué publié sur le site dudit ministère, cette infrastructure abritera un quai de débarquement sur 0,18 hectare et un parking de plus de 0,25 hectare pour accueillir des espaces destinés au marché local et à l’exportation. La durée des travaux est fixée à 16 mois. Cette annonce intervient deux mois après le lancement d’un projet similaire, le 15 mai dernier, à Joal-Fadiouth. Doté d’un financement de 5 milliards FCFA (8,9 millions \$) sous forme de don du gouvernement japonais à travers l’Agence japonaise de coopération internationale (JICA), ce futur quai de pêche s’inscrit dans la dynamique de transformation et de modernisation des infrastructures halieutiques du pays, soulignait alors la responsable.

ZAMBIE

Une aide de 184 millions de dollars du FMI

La Zambie va recevoir environ 184 millions de dollars américains du Fonds monétaire international (FMI) après que le prêteur mondial a conclu la cinquième revue de l’économie du pays dans le cadre du programme soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC). Le FMI a déclaré dans un communiqué qu’il était satisfait de la manière dont le gouvernement zambien gérait l’économie. La Zambie excelle à atteindre la plupart de ses objectifs économiques, en faisant montre, entre autres, d’une bonne discipline financière et de dépenses avisées dans les secteurs clés, souligne le communiqué. Tout en reconnaissant que la dette de la Zambie était viable, le FMI a averti que le pays restait exposé à un risque élevé de surendettement global et extérieur. Selon le communiqué, ce dernier versement porte à 1,55 milliard de dollars le montant total versé à la Zambie dans le cadre du programme du FMI depuis qu’il a été approuvé le 31 août 2022.

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

Semaine décisive pour les marchés

Une très nette dichotomie s'est opérée sur les places financières cette semaine, entre Wall Street, qui a poursuivi sa course aux records, et des indices européens nerveux, avec les publications trimestrielles mitigées et les négociations commerciales toujours en cours. Cette phase d'indécision pourrait encore perdurer, d'autant que la saison des résultats va s'intensifier et que la Fed rendra son verdict sur les taux la semaine prochaine.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

Tops :
Abivax +561,25 % : Mercredi, la biotech française a annoncé des résultats positifs pour son traitement de la rectocolite, une maladie intestinale chronique. Passé en phase 3, le médicament a déclenché l'enthousiasme des investisseurs. Abivax visait 400 millions de dollars sur les marchés américains et en a finalement levé 700, frais déduits.
Medpace +43,49 % : le titre de la société de recherche clinique s'est envolé après la publication de chiffres bien au-dessus des attentes. Le carnet de commandes a retrouvé de la vigueur tandis que de nombreux nouveaux contrats ont été signés.
Delivery Hero +22,96 % : Prosus, qui possède actuellement 27,4% du capital du livreur de repas allemand et prévoit de vendre tout ou partie de sa position pour s'adjuger Just Eat Takeaway. La re-composition du capital pourrait offrir de nouvelles opportunités dans un secteur en recomposition.
Exail Technologiques +14,64 % : le petit poucet spécialisé dans la navigation inertielle et la robotique autonome bénéficie d'une forte dynamique commerciale grâce à d'importants contrats souverains et une bonne capacité d'exécution industrielle. Le titre poursuit son parcours exceptionnel.
Rémy Cointreau +15,46 % : pour la première fois depuis début 2023, le fabricant de spiritueux retrouve la croissance au deuxième trimestre. Il prévoit désormais une baisse organique de son résultat opérationnel courant limitée à 5-9%, contre 15-20% attendu auparavant, grâce à l'apaisement du marché chinois.
Thermo Fisher +15,33 % : le spécialiste américain du matériel médical relève ses prévisions annuelles. Une décision portée par une reprise de la demande dans le secteur et une amélioration progressive des conditions tarifaires.

Flops :
STMicroelectronics -20,45 % : le groupe de semiconducteurs est toujours à la traîne. Tous les segments sont en repli sur un an... Il n'y a aucune visibilité opérationnelle et une forte dépendance à des secteurs en ralentissement, notamment l'automobile. À cela s'ajoutent des tensions sur la gouvernance et des doutes sur la stratégie industrielle.
ASM International -17,96 % : le spécialiste des équipements de pointe pour les puces a déçu le marché pour la faiblesse de ses prises de commandes. Le ralentissement touche surtout les puces logiques avancées qui sont affectées par le décalage des investissements de clients comme Intel ou Samsung.
SEB -17,08 % : le leader du petit équipement domestique a souffert de l'attentisme des distributeurs américains en ce premier semestre. En conséquence, le groupe réduit ses prévisions de croissance organique pour 2025, de 2 à 4%, contre 5% précédemment.

Texas Instruments -14,6 % : le fabricant américain de puces analogiques subit une conjoncture défavorable, entre demande atone, tensions géopolitiques et menace de nouveaux droits de douane. Un cocktail qui alimente l'incertitude et détourne les investisseurs.
Dassault Aviation -10,28 % : des chiffres de livraisons décevants pour les Falcon comme les Rafale pèsent sur le titre. Le marché doute de la capacité du groupe à suivre la cadence imposée par un carnet de commandes bien rempli.
Puma -5,52 % : l'équipementier sportif lance un nouvel avertissement et prévoit une perte opérationnelle cette année. En recul aux États-Unis et en Europe, la marque pâtit d'une stratégie produit dépassée. Son nouveau PDG veut relancer l'offre et restaurer la confiance, mais l'inquiétude tourne autour des stocks élevés, d'une concurrence féroce et d'un faible enthousiasme des consommateurs.
Tesla -4,12 % : "il y aura quelques trimestres difficiles", reconnaît Elon Musk. Une déclaration inhabituelle pour le patron, qui vise un rebond au second semestre 2026. D'ici là, les investisseurs restent dans l'expectative.

Matières premières
Énergie : Les prix pétroliers font du surplace. Littéralement du surplace. Les variations de la semaine sont restées très étroites pour les deux références mondiales. Preuve en est, le cours du Brent est resté bloqué entre 68 et 69,7 USD cette semaine. En cause, l'optimisme entourant les accords commerciaux entre les États-Unis et plusieurs pays, notamment avec le Japon, et d'éventuelles avancées avec l'Union européenne a été contrebalancée par les perspectives de voir l'offre mondiale grossir encore davantage avec le retour du pétrole vénézuélien, jusqu'ici pénalisé car sous sanctions américaines. Chevron a effectivement été autorisé à reprendre ses activités au Venezuela, ce qui pourrait ajouter environ 200 000 barils par jour sur le marché. Au niveau des prix, le Brent s'échange à 69,40 USD le baril et son équivalent américain, le WTI, se négocie autour de 66,20 USD.
Métaux : Les opérateurs se préparent à une échéance clé le 1er août, date à laquelle de nouvelles taxes, dont un droit d'importation sur les métaux de 50%, devraient entrer en vigueur entre les États-Unis et leurs partenaires commerciaux. A Londres, la tonne de cuivre progresse à 9877 USD (prix spot). En parallèle, le cours de l'or a cédé 0,3%, son cours se situant à 3340 USD l'once. Cette baisse est principalement liée à un renforcement du dollar américain et à un optimisme renouvelé concernant les discussions tarifaires entre les États-Unis et l'UE. Les tensions se sont apaisées avec l'indication qu'une solution négociée pourrait être à portée de main.
Produits agricoles : À Chicago, les cours du maïs et du blé restent orientés à la baisse en raison des conditions météo-

rologiques favorables aux cultures aux États-Unis et dans la région de la Mer Noire, synonyme d'une offre abondante. Le boisseau de maïs se négocie autour de 420 cents tandis que le blé cède du terrain à 535 cents (contrat échéance septembre 2025).
Macroéconomie
Macro : Ambiance... le calme avant la tempête. Cette semaine, aucune statistique majeure n'est venue animer les séances. Au-delà de l'actualité des entreprises, c'est l'accord commercial avec le Japon qui a retenu l'attention et amené un vent d'optimisme. Les marchés financiers espèrent que d'autres accords suivront et que l'incertitude liée aux droits de douane puisse être levée. La semaine prochaine s'annonce autrement plus chargée : croissance, emploi, inflation, réunion de la Fed... tout sera au rendez-vous.
Crypto : Après avoir atteint un sommet historique à plus de 123 000 dollars la semaine dernière, le bitcoin (BTC) recule à 116 000 dollars depuis lundi. L'acalmie se fait aussi ressentir du côté des ETF Bitcoin Spot, avec un encours global qui reste stable autour des 154 milliards de dollars. Mais cette semaine, c'est Ethereum qui vole la vedette au Bitcoin. L'ETF Ethereum de BlackRock (ETHA) entre dans l'histoire en atteignant 10 milliards de dollars d'actifs en

un temps record, devenant le 3e ETF le plus rapide à franchir ce cap après ceux de bitcoin lancés par BlackRock et Fidelity. Porté par un rebond de +46 % du cours de l'ETH en juillet, l'ETHA a doublé ses encours en seulement 10 jours, captant à lui seul près de la moitié des actifs des ETF Ethereum spot américains (20,7 milliards de dollars au total). Cette envolée s'explique en partie par la position prise par le président de la SEC, Paul Atkins, qui a déclaré que l'ether n'est pas une valeur mobilière (security), mais plutôt une marchandise (commodity), ce qui le place au même rang que le bitcoin. L'ether reste en revanche toujours sous son sommet historique de 4 800 dollars atteint fin 2021. Si l'actualité de cette semaine ne vous a pas suffi, la prochaine devrait vous combler.
La saison des résultats s'intensifie encore. La tech américaine sera à l'honneur avec les publications de Microsoft, Meta, Apple et Amazon. En Europe, L'Oréal, AstraZeneca, Hermès, Airbus, Shell, Schneider, ou encore UBS dévoileront leurs chiffres. L'agenda macro sera tout aussi chargé. En plus de la réunion de la Fed, les investisseurs devront digérer à peu près toutes les statistiques que l'Amérique peut nous offrir : emploi, inflation et PIB. Le tout à quelques jours de l'expiration de l'échéance des droits de douane.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 24 Juillet 2025

Valeur : 28 Juillet 2025

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.3923	129.4073
1	EUR	EURO		151.9324	151.9889
1	GBP	POUND STERLING		175.4472	175.5627
100	JPY	JAPANESE YEN		88.4069	88.4413
1	CNY	CHINESE YUAN		18.0877	18.0903
1	CHF	SWISS FRANC		163.0242	163.1253
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		95.0925	95.1314
1	DKK	DANISH KRONE		20.3954	20.3990
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.6001	13.6045
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8200	12.8256
1	AED	UAE DIRHAM		35.2260	35.2340
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.4899	34.4957
1	KWD	KUWAITI DINAR		424.0980	424.2862
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.0859	44.5290
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.3880	14.3896
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8692	23.9919
1	MRU	MAURITANIAN OUGUYA		3.2406	3.2506
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.4425	177.4425

RUSSIE-CHINE

Le commerce entre les deux pays a bondi de 126%

Face aux sanctions occidentales, la Russie se tourne désormais vers la Chine. Un changement de partenaire qui se traduit aussi par un changement de paradigme économique.

Cela fait désormais trois ans et demi que la Russie a envahi l'Ukraine, trois années au cours desquelles les pays européens ont répliqué sur le plan économique aux coups qu'a portés Moscou sur Kiev. En retour, la Russie s'est vue infliger par les pays européens une série de sanctions économiques et politiques. Depuis 2022, 90% des importations européennes de pétrole russe sont couvertes par des interdictions. Pour les autres biens et services, la plupart des secteurs économiques voient leurs accès au marché européen refusés. Une politique qui n'est pas sans retombées sur l'économie russe: selon l'Union Européenne, il s'agit d'un manque à gagner de 91,2 milliards d'euros pour Moscou. Il faut rajouter à cela deux autres points: le gel des avoirs de la banque centrale de Russie décidé par Bruxelles

et qui constitue 210 milliards d'euros, ainsi que l'exclusion des banques russes du système Swift, ce qui les pénalise considérablement en cas d'échanges internationaux. Les sanctions marchent sur deux jambes, ce qui vaut pour les devises européennes vaut aussi pour les marchandises: l'invasion de l'Ukraine a eu comme conséquence de couper la fédération de Russie de l'accès à des biens manufacturés et composants industriels qui sont essentiels dans des domaines comme la navigation maritime, l'aérospatial, la défense ou l'énergie. Pour pallier ce manque, Moscou s'est donc tourné vers l'Est, et plus particulièrement vers la Chine.

La Russie se tourne désormais vers l'Asie

Entre 2018 et 2024, les échanges commerciaux entre la Russie et la Chine

sont passés de 108 milliards de dollars à 244 milliards de dollars, un montant qui a bondi de 126% sur la période. Pour soutenir ce volume d'échange, la Russie peut compter sur son réseau ferroviaire, qui constitue la colonne vertébrale du transport de marchandise, mais qui reste encore largement inégal: en dehors des grandes villes connectées par l'axe Transsibérien, les parties asiatiques de la fédération sont celles qui possèdent le moins de lignes de train. Pire, certaines régions en sont même dépourvues. Leur point commun? Elles se situent toutes en Extrême Orient. Une épine dans le pied du commerce sino-russe, que Moscou compte régler en construisant 2.000 kilomètres de lignes ferroviaires pour relier Urumqi dans le Xinjiang à Sabetta, une ville portuaire du cercle arctique russe. Un chantier qui s'ajoute à d'autres projets dans la région.

ARGENTINE

Milei réduit les taxes sur les exportations des produits agricoles

Le président argentin Javier Milei a annoncé samedi une réduction "durable" des taxes sur les exportations des principales cultures agricoles et de la viande, lors d'un discours prononcé devant des centaines de producteurs à Buenos Aires. Cette réduction fait partie de la promesse faite par le président au secteur agricole pendant sa campagne présidentielle. Ce

secteur représente 60% des exportations argentines en 2024, selon l'Institut national des statistiques (Indec). "Les taxes à l'exportation sur la viande de volaille et de boeuf seront réduites de 6,75% à 5%, celles sur le maïs de 12% à 9,5%, celles sur le sorgho de 12% à 9,5%, celles sur le tournesol de 7,5% et 5% à 5,5% et 4%, (...) le soja de 33% à 26%

et les sous-produits du soja de 31% à 24,5%", a déclaré M. Milei dans son discours. Selon les données officielles, le secteur agricole représente 10% du produit intérieur brut argentin, mais 6 dollars sur 10 entrant dans le pays grâce aux exportations proviennent de ce secteur, tiré par le soja et ses dérivés - qui représentaient en 2024 24,6% des exportations

totales du pays, selon l'Indec. En janvier, le gouvernement argentin avait déjà adopté une réduction de ces taxes sur les exportations, mais celle-ci était temporaire et a expiré à la fin du mois de juin, à l'exception du blé et de l'orge (tous deux passés de 12,5% à 9%); elle a été prolongée et sera désormais durables.

COOPÉRATION

L'Inde renoue les liens avec les Maldives

Le Premier ministre indien Narendra Modi a renoué les liens avec les Maldives en proposant des accords commerciaux et une aide financière lors d'une visite officielle dans cet archipel de l'océan indien qui s'est achevée samedi. "L'Inde a longtemps été le partenaire le plus proche et le plus digne de confiance des Maldives", a déclaré vendredi soir Mohamed Muizzu, le président des Maldives. "Notre collaboration comprend la sécurité, le commerce, les soins de santé, l'éducation" et d'autres do-

maines, a ajouté M. Muizzu. L'Inde est soucieuse de se rapprocher des Maldives, que le gouvernement considère traditionnellement comme faisant partie de sa sphère d'influence avec le Sri Lanka. Au cours de sa visite de deux jours dans cet archipel stratégiquement situé dans l'océan Indien, le Premier ministre indien a rencontré des élus de l'opposition et du parti au pouvoir. Peu après son arrivée vendredi, M. Modi a proposé de prêter 565 millions de dollars (464 millions d'euros) aux Maldives qui font

face à une grave pénurie de devises étrangères malgré l'attrait pour son industrie touristique haut de gamme. L'Inde a également réduit les remboursements annuels d'un précédent crédit de 51 millions de dollars à 29 millions de dollars, et les deux parties ont discuté d'un éventuel accord de libre-échange. "L'Inde restera le premier (pays) à répondre aux Maldives", a réitéré M. Modi lors de sa visite, soulignant les objectifs partagés de paix, de stabilité et de prospérité dans la région de l'océan Indien.

POUR S'ACCORDER SUR LES DROITS DE DOUANE

Des ministres sud-coréens attendus aux Etats-Unis

Le vice-premier ministre de Corée du Sud rencontrera le secrétaire Américain au Trésor la semaine prochaine, avant la date limite fixée par Washington pour parvenir à un accord concernant les droits de douane, a déclaré samedi le bureau de la présidence de Séoul. "Le vice-premier ministre Koo Yun-cheol et le ministre des Affaires étrangères Cho Yun doivent rencontrer le secrétaire au Trésor des Etats-Unis Scott Bessent et le secrétaire

d'Etat Marco Rubio la semaine prochaine", a indiqué le bureau présidentiel dans un communiqué. Le communiqué a été publié lors d'une rencontre au bureau présidentiel durant laquelle le ministre de l'Industrie Kim Jung-kwan a rendu compte de ses échanges tenus mardi avec le secrétaire au Commerce des Etats-Unis, Howard Lutnick. Le gouvernement s'est engagé à consacrer tous ses efforts à la conclusion des négociations commerciales avec Wash-

ington avant la date limite du 1er août", précise le communiqué. L'administration du président américain Donald Trump a brandi la menace de droits de douane de 25% pour la Corée du Sud si un accord commercial n'est pas trouvé au 1er août. L'annonce de cette rencontre intervient après l'annulation de discussions prévues la semaine dernière, à cause de "l'emploi du temps urgent" de M.Bessent.

COMMERCE MONDIAL

L'UE et le Japon se préparent à un délicat exercice d'équilibre avec les États-Unis

Lors du sommet de mercredi, l'UE et le Japon devraient réaffirmer leur engagement en faveur d'un ordre mondial fondé sur des règles, alors qu'ils sont tous deux confrontés à des différends commerciaux avec les États-Unis. L'Union européenne et le Japon s'efforceront de défendre l'ordre économique mondial lors de leur sommet de mercredi à Tokyo, mais les relations commerciales tendues avec les États-Unis planeront sans aucun doute sur les discussions. Le 30e sommet UE-Japon intervient en effet à un moment délicat, les deux puissances étant confrontées à des différends tarifaires avec les États-Unis. Tokyo et Bruxelles subissent déjà des droits de douane américains de 50 % sur leurs exportations d'acier et d'aluminium, de 25 % sur les voitures et de 10 % sur toutes les autres exportations. "Nous partageons certains principes fondamentaux, tels que la nécessité de maintenir un ordre économique prévisible et libre", a déclaré un haut fonctionnaire de l'UE avant le sommet. Deux approches différentes vis-à-vis de Donald Trump, mais un même objectif. Au cours du sommet, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le Premier ministre japonais, Shigeru Ishiba, échangeront leurs points de vue sur les mesures américaines. Tokyo maintient un important excédent commercial avec les États-Unis de 68,4 milliards de dollars (58,44 milliards d'euros), tandis que l'excédent de l'UE avec Washington s'élève à 50 milliards d'euros. Si les deux parties ne parviennent pas à un accord avec l'administration Trump d'ici le 1er août, les États-Unis menacent de porter les droits de douane à 25 % sur les importations japonaises et jusqu'à 30 % sur celles en provenance de l'UE.

DROITS DE DOUANE

Environ 2000 entreprises françaises sont très exposées au marché américain

Plus de 10% du chiffre d'affaires de ces sociétés tricolores dépend de leurs exportations aux États-Unis, alertent les douanes françaises dans une étude parue ce vendredi, alors que l'UE négocie avec Donald Trump. Quelque 2000 entreprises qui réalisent la moitié des exportations françaises vers les États-Unis sont exposées au marché américain pour 10% ou plus de leur chiffre d'affaires, et subiraient la moitié du choc des droits de douane additionnels, selon une étude des douanes françaises parue ce vendredi 25 juillet. Avec 48,6 milliards d'euros de biens exportés vers les États-Unis en 2024, dont l'essentiel par 14.700 entreprises des secteurs marchands (hors biens agricoles et financiers), le pays est la deuxième destination d'exportation de la France en valeur derrière l'Allemagne (78 milliards d'euros). Alors que le dénouement des négociations sur les droits de douane entre l'Union européenne (UE) et les États-Unis est espéré le 1er août, les discussions se poursuivent et un accord semblait se dessiner ces derniers jours avec des droits de douane américains ramenés à 15%, assortis d'exemptions dans le secteur aéronautique ou pharmaceutique. Temporairement, un droit de douane de 10% s'applique sur les exportations européennes vers les États-Unis.

APRÈS GOOGLE

Meta jette l'éponge sur la publicité politique en Europe

Chacun son tour. Meta emboîte le pas de Google et renonce à la publicité politique payante dans l'Union européenne avant l'entrée en vigueur du règlement TTPA. Cette décision annonce une révolution pour les partis politiques et la communication numérique.

Google avait déjà suspendu la diffusion des publicités politiques en Europe fin 2024. Meta a confirmé qu'elle ferait de même dès octobre 2025, en réponse au règlement européen TTPA qui impose de nouvelles règles strictes sur la transparence et le ciblage des publicités à caractère politique. Ces arrêts touchent les formats payants sur des plateformes largement utilisées comme Facebook, Instagram et YouTube. Cette réorganisation implique de nombreuses implications pour les partis et organisations politiques qui devront repenser leurs stratégies numériques.

Anticipation et retrait des plateformes face à la réglementation européenne

Comme on vous l'annonçait sur Clubic, Google a pris de l'avance dès novembre 2024 en annonçant l'arrêt des publicités politiques dans l'Union européenne, bien avant l'entrée en vigueur du règlement européen sur la transparence et le ciblage de la publicité politique (TTPA), prévue en octobre 2025. Meta a suivi l'exemple, annonçant ce 25 juillet 2025 qu'elle cesserait de vendre et diffuser ces publicités sur Facebook, Instagram et ses autres plateformes à partir d'octobre 2025. Nos confrères de TechCrunch relaient le communiqué publié ce 25 juillet sur le site de Meta, qui juge que ces obligations créent « un niveau intenable de complexité et d'incertitude juridique pour les annonceurs et les plateformes opérant dans l'UE ». Google parle, de son côté, d'un cadre « difficile à appliquer », notamment en raison de la définition élargie de la publicité politique, qui englobe des contenus très variés. Le texte qui entre en application le 15 octobre 2025 impose des conditions de diffusion précises. Chaque publicité politique devra afficher clairement qu'elle en est une, indiquer qui la finance, les montants engagés, les critères de ciblage utilisés, et renvoyer vers un registre public. Il faudra aussi démontrer que l'utilisateur a donné son consentement explicite pour recevoir



ce type de contenu. Certaines données deviennent inexploitable : l'origine ethnique, les opinions politiques, la religion, l'orientation sexuelle ou la santé ne pourront plus être utilisées à des fins de ciblage. Les mineurs seront également exclus du périmètre.

Un cadre européen de transparence et de protection renforcée

Que les plateformes restent ou non, les partis sont tenus de se conformer à la nouvelle réglementation. Le texte s'adresse aussi bien aux formations politiques qu'aux agences de communication, éditeurs d'outils AdTech, prestataires techniques ou hébergeurs. Comme le précise le cabinet spécialisé en droit des nouvelles technologies Deshoulières Avocats, les partis devront établir des registres précis de chaque campagne numérique. Ces documents devront contenir les messages diffusés, les publics ciblés, les budgets engagés, les dates de diffusion et les supports utilisés. La CNIL pourra demander à les consulter à tout moment, pendant une durée de cinq ans. Même les newsletters ou les bannières en ligne sont concernées. Les agences et outils de publicité programmée devront garantir la traçabilité complète de leurs traitements. Toute plateforme de diffusion devra publier une bibliothèque des campagnes visibles par les

citoyens et les autorités. Le simple fait d'avoir une base de données de contacts ne suffira plus. Il faudra pouvoir prouver que chaque contact a donné son accord spécifique pour recevoir du contenu politique. La CNIL et l'ARCOM se partageront la supervision de ces obligations. En cas de non-respect, les amendes pourront atteindre jusqu'à 6 % du chiffre d'affaires mondial ou 1 % des dépenses publicitaires globales.

La communication numérique va devoir s'inventer de nouveaux chemins

Pour continuer à exister en ligne, les partis devront diversifier leurs outils. Les canaux de diffusion automatisés deviendront plus difficiles à utiliser. Le recours à des newsletters segmentées, à des messageries privées ou à des contenus organiques publiés sur les comptes officiels pourrait redevenir central. D'autres choix stratégiques apparaîtront. Certaines campagnes miseront sur des influenceurs, des formats collaboratifs ou des communautés locales. D'autres investiront davantage dans les médias traditionnels, ou dans leurs propres outils, plus coûteux mais plus faciles à maîtriser. Dans l'immédiat, la priorité consiste à réviser les bases de données, former les équipes, vérifier les formulaires d'inscription et mettre en place des registres com-

plets. La CNIL a déjà entamé un cycle de consultations avec les acteurs concernés, et publiera des recommandations pratiques à la rentrée.

Nouvelles responsabilités, contraintes et opportunités pour les acteurs politiques

Le dispositif confie un rôle accru aux autorités de contrôle, notamment la CNIL, qui vérifie la conformité des campagnes, le consentement des utilisateurs, et la tenue des registres relatifs aux publicités. Les partis, agences et plateformes doivent désormais former leurs équipes, documenter chaque campagne en détail, et assurer une sûreté maximale sur la collecte et l'usage des données. Bien sûr, si l'obligation légale motive cette nouvelle donne, cette conformité compte aussi renforcer la confiance entre électeurs et institutions politiques. Les risques financiers et réputationnels en cas de manquements peuvent être importants, ce qui oblige les partis et organismes politiques à repenser leur stratégie numérique pour respecter les nouvelles règles.

Un contrôle renforcé du pluralisme par l'Arcom

Le gendarme français de l'audiovisuel, la bien nommée Arcom, veille déjà au respect du pluralisme des courants politiques dans les médias traditionnels. Dans sa délibération de juillet 2024, elle estime nécessaire de mesurer équitablement la parole de chaque tendance, y compris hors période électorale, et couvre maintenant les formats numériques comme les interviews de personnalités politiques en ligne. Avec la mise en place du règlement TTPA, l'Arcom devra compléter ses missions en contrôlant la publicité politique numérique, en coordination avec la CNIL. Cette double surveillance vient garantir une représentation équilibrée et transparente des opinions politiques sur tous les supports, médias classiques et plateformes numériques.

Une étoile passe une 2^e fois au travers des griffes d'un trou noir

Une équipe de chercheurs a observé une étoile revenir deux ans après une première rencontre avec un trou noir supermassif. L'éruption détectée ressemble trait pour trait à celle enregistrée lors du premier passage. L'événement a été repéré par l'observatoire de Las Cumbres, un réseau de télescopes capable de suivre les phénomènes cosmiques rapides. Une étoile, déjà passée au large d'un trou noir supermassif en 2022, a provoqué une seconde éruption lumineuse au même endroit deux ans plus tard. Les deux sursauts sont si proches, dans leur forme comme dans leur intensité, que les scientifiques pensent qu'il s'agit de la même étoile. Cette hypothèse va à l'encontre des scénarios habituellement retenus, car une telle interaction gravitationnelle est censée provoquer la destruction totale de l'étoile. Or ici, les observa-

tions suggèrent que l'objet céleste aurait survécu à une première « spaghettification », avant d'y replonger. Les chercheurs pensaient avoir déjà tout vu du côté des trous noirs, depuis la première image du M87* en 2019. Ils avaient tort. Une étoile vient d'échapper deux fois de suite à l'étreinte gravitationnelle d'un trou noir supermassif, situé à environ 400 millions d'années-lumière de la Terre. Le phénomène, observé en 2022, a été suivi d'une seconde éruption en 2024 au même endroit. Et les données montrent que les deux événements sont quasiment identiques. C'est ce qui a poussé les astronomes à formuler une hypothèse peu orthodoxe selon laquelle la même étoile serait revenue, deux ans plus tard, pour une nouvelle interaction avec le trou noir. Elle n'aurait pas été totalement détruite lors

de son premier passage. « L'étoile n'est pas une boule uniforme », a précisé Iair Arcavi, chercheur à l'université de Tel Aviv, cité par Mashable. « Sa partie externe est plus pelucheuse, elle peut donc être arrachée plus facilement. Si l'étoile est passée à la bonne distance, il est possible que son cœur plus dense ait survécu », a-t-il ajouté. Les deux éruptions, appelées événements de perturbation par effet de marée, ont été détectées par l'observatoire de Las Cumbres. Cet ensemble de télescopes robotisés est conçu pour capter des phénomènes brefs mais intenses dans le ciel. Après avoir comparé les courbes de lumière, les chercheurs ont exclu d'autres causes comme une lentille gravitationnelle ou deux sources distinctes. Lorsqu'une étoile s'approche d'un trou noir, elle subit des forces de

marée extrêmes. Le phénomène, surnommé « spaghettification », a été popularisé par Stephen Hawking dans son livre Une brève histoire du temps. Les forces gravitationnelles étirent l'étoile sur son axe, jusqu'à la transformer en un long filament de matière. En théorie, cette déformation va jusqu'à la dislocation complète. En réalité, tout dépend de sa densité. La NASA rappelle que les parties internes d'une étoile sont souvent plus compactes que ses couches externes. Certaines étoiles peuvent donc résister partiellement à ce type de rencontre, selon leur structure. Des simulations menées par le Goddard Space Flight Center montrent que les étoiles peu denses se désintègrent rapidement. Les plus denses peuvent, elles, se contenter de perdre une partie de leur enveloppe avant de repartir. Cette variabilité rend chaque interaction avec

un trou noir imprévisible. Dans le cas étudié ici, la première interaction aurait retiré une partie du gaz de surface. Le noyau, plus compact, aurait poursuivi sa trajectoire sans franchir l'horizon des événements. Deux ans plus tard, l'étoile serait revenue sur une orbite similaire, avec à nouveau une émission lumineuse très marquée. Depuis avril 2019, les astronomes disposent d'une image réelle d'un trou noir. Elle a été captée par l'Event Horizon Telescope, un réseau mondial de radiotélescopes. Mais l'intérieur du trou noir reste inaccessible. En revanche, ce type d'événement de perturbation donne un aperçu indirect des forces qui s'y déchaînent. Selon la NASA, plus de 100 de ces événements ont été détectés à ce jour dans des galaxies proches.

Source : Mashable, NASA

LA FERRARI DE MAGNUM FÊTE SES 50 ANS

La 308, icône intemporelle

Lancée à l'été 1975, la Ferrari 308 célèbre aujourd'hui son demi-siècle d'existence. Celle qui a nourrit l'imaginaire collectif des années 80 jouit toujours d'un charme dévastateur.

Une remplaçante attendue de la Dino

Après l'arrêt de la Dino 246 GT en 1974, Ferrari se devait de proposer un nouveau modèle d'entrée de gamme. Le projet 308 GTB est alors lancé, avec une mission claire : occuper un segment stratégique avec une berlinette deux places à moteur central arrière. Le design, confié à Leonardo Fioravanti (Pininfarina), évoque la pureté des lignes Ferrari des années 70 : proportions idéales, équilibre visuel parfait et traitement aérodynamique méticuleux.

Présentée au Salon de Paris en 1975, la 308 GTB séduit immédiatement. Les premiers 808 exemplaires (produits jusqu'en juin 1977) reçoivent une carrosserie entièrement en fibre de verre – « Vetrotresina » – fabriquée chez Scaglietti. Ce matériau offre un avantage en poids non négligeable, avec environ 150 kg de moins que les versions en acier qui lui succéderont dès l'été 1977. Aujourd'hui, ces premières séries « polyester » sont très recherchées par les collectionneurs.

Format compact, style ravageur

Avec 4,20 m de long et à peine 1,10 m de haut, la 308 impose une silhouette basse et racée, fidèle à l'ADN Ferrari. L'habitacle est minimaliste mais tendance, très marqué par l'esprit des années 70. Il respire la sportivité, mais sans excès de sophistication. La finition ? Disons qu'elle n'était pas le point fort de Maranello à l'époque. Techniquement, la 308 GTB reprend la mécanique de la Dino 308 GT4 : un V8 3.0 atmosphérique à 90°, implantation transversale, double arbre à cames en tête, 16 soupapes, carter sec et quatre carburateurs Weber 40 DCNF. Une mécanique qui développe 255 ch et offre, pour l'époque, des performances de haut niveau. Sur le marché américain, le moteur adopte un carter humide afin de satisfaire aux normes anti-pollution, au détriment de la puissance (en légère baisse).

Injection et Quattrovalvole

En 1980, Ferrari introduit l'injection électronique Bosch K-Jetronic sur la 308 GTBi et GTSi. Cette évolution améliore le comportement à froid et les émissions, mais entraîne une chute de la puissance :



214 ch en Europe, 205 ch aux États-Unis. Un passage obligé, mais qui ne ravit pas les puristes. Deux ans plus tard, Maranello redresse la barre avec la 308 Quattrovalvole. Grâce à une culasse à quatre soupapes par cylindre, le V8 retrouve de la vigueur avec 240 ch (230 ch en version US), sans pour autant renier les exigences d'homologation. L'équilibre entre performance et rigueur technique est enfin trouvé. La 308 connaît aussi les joies de la compétition.

GTS : le charme à ciel ouvert

Dévoilée au Salon de Francfort 1977, la version GTS (Gran Turismo Scoperta) se distingue par son toit amovible façon Targa. Elle gagne rapidement en popularité, notamment grâce à son rôle de star dans la série télévisée *Magnum P.I.*, diffusée de 1980 à 1988. Tom Selleck, trop grand pour la Porsche initialement envisagée, devient indissociable de la 308 GTS. Ferrari aurait même adapté les sièges pour l'acteur (1m93), sans réussir à empêcher sa tête de dépasser du pare-brise... On dit qu'une quinzaine de Ferrari auraient été mises à disposition de la production de la série. Produite jusqu'en 1985, la 308 cède la place à la 328, évolution modernisée et affinée du concept. Au total, plus de 12.000 exemplaires toutes versions confondues ont quitté les chaînes de Maranello.

APRÈS SON PATRON

Renault perd son designer vedette

Le double coup de tonnerre résonnera quelques temps chez Renault. Dans la foulée du départ de son directeur général Luca de Meo, le Losange attaquera la fin de l'année 2025 avec une nouvelle perte. Gilles Vidal quittera ses fonctions de patron du design Renault au 1er octobre... pour prendre la tête du design des marques européennes du groupe Stellantis, cinq ans après avoir quitté Peugeot. Cela ressemble à une (re)prise de guerre. Ou un appel à la rescousse de la part de Stellantis, en faisant revenir dans son giron l'auteur du style des derniers modèles à succès chez Peugeot. Pour rappel, Gilles Vidal a d'abord exercé chez Citroën (à partir de 1996), avant de

prendre les commandes du design du Lion en 2010. On lui doit tout de même le dessin tout en angles des 208, 2008 et du précédent 3008 notamment, qui ont largement contribué à la relance de la gamme Peugeot... Son débauchage par Renault en 2020, sous l'impulsion de Luca de Meo, est suivi du même effet : exit les contours rondouillards de l'ère Laurens van den Acker, place aux angles et arêtes qui assurent la signature du style Vidal. Le Scenic E-Tech n'était donc qu'un tour de chauffe, reconnaissons que le coup des R4 et R5 E-Tech, cas d'école néo-rétro, était particulièrement habile. A la surprise générale, Gilles Vidal emboîte donc le pas de Luca de

Meo qui avait quitté récemment le Losange.

Gilles Vidal en charge des marques européennes de Stellantis

Mais contrairement à son ancien patron, parti vers d'autres horizons loin de l'automobile, le designer vedette a opté pour un retour aux sources. Chez Stellantis, le Français supervisera désormais la stratégie du style des marques européennes du groupe, en collaboration avec Ralph Gilles, directeur du design du groupe global. Citroën, Peugeot, DS, Opel, Abarth, Fiat, Alfa Romeo et Lancia seront sous sa coupe. Gilles Vidal remplacera ainsi Jean-Pierre Ploué (qui quitte l'entreprise),

et sera sous la direction de Jean-Philippe Imparato, directeur des opérations Stellantis pour l'Europe (et ancien directeur de Peugeot puis Alfa Romeo, pour rappel). Dans son communiqué officiel, Stellantis annonce que Gilles Vidal, plébiscité pour sa "profonde compréhension de la culture automobile européenne", aura pour mission de "renforcer l'identité des marques du groupe".

Relancer Peugeot, faire revivre Lancia...

Par certains aspects, un sérieux chantier s'annonce. Faire réellement décoller DS (si c'est faisable) et revivre Lancia, notamment... S'il pouvait apporter l'idée de faire avec une

future Delta ce qu'il a créé avec la Renault 5 E-Tech, souhaitons-lui tous nos vœux de réussite. Avec autre chose que le 3 cylindres micro-hybride du groupe, si possible ? On en demande peut-être beaucoup et ce n'est de toute façon pas le rôle alloué à Gilles Vidal. C'est davantage Antonio Filosa, nouveau patron de Stellantis fraîchement intronisé, qui sera en charge de ce genre de décision. Mais la tâche s'annonce aussi difficile chez Citroën, dont les ventes ont fortement chuté depuis quelques années, ou chez Peugeot, dont les dernières créations n'ont pas forcément suscité le même engouement esthétique que les deuxièmes générations de 208 ou de 3008.

Mots fléchés

Tables pour officier	↓	Dénomination	↓	Congédièrent	↓	Petit saint	↓	Orateur grec	↓	Recueil d'anecdotes	↓	Répète	↓
Comiques		Guerrier		Sillon		Chemins		Touffe rebelle				Monastère	
	↘		↓		↓		↓			Issue de	→		↓
										Sélections			
Timoré	→						Pistolet	→		↓			
Semblable							Prénom américain						
	↘			Prothèse	→		↓					Note de musique	→
				Outils chirurgicaux									
Une devise de la France	→			↓				Qui est porté vers	Échassier	→			
Pétillant italien									Brame				
	↘				Canards nordiques	→					Abandonner		Canine ou molaire
Événement		Relatif à l'âne	→				Néon	→		Il panse, oigne les chevaux	→		↓
		En dessous du pH 7					Assistais						↓
	↘				Suite d'empreintes	→	↓			Vieux	→		
					Hurllement					Corps pesant			
Dent	→				↓				Attache	→			
Citoyen					Terre d'argile	→			Transports du courrier				
	↘					Territoire	Impôts féodaux	→				Évêque de Noyon	
					↓							↓	
Hutte		Céréale	→				Moitié de l'âne	→					Exister
		Révolver					Animaux de la ferme						↓
	↘				Ceinture de geisha	→	↓		Monument funéraire	→			
					Maladie d'adolescen								
Infusions	→				↓					Éructation	→		
Ville du Maroc								Lettres en croix		Originaires			
	↘									↓		Iridium	→
				Démonstratif	→		Prénom anglais	→				Remplace de RMI	
				D'accord			Commune angevine					↓	
Avant d'un navire		Intonation	→	↓		Ville du Maroc	→					Entamé	
		Petits d'un rongeur										↓	
	↘					Soûlerie	→						Cervidés
													↓
Prénom arabe	→				Mettre à sec	→				Service imprenable	→		
Amérindien					Erre					Auteur de rumeurs			
	↘				↓					↓			
				Genre de poisson		Héros de Brecht	→		Ionium	→		Club de football	→
												Décharge	
				↓								↓	
Prénom germanique	→					Grande taille	→		Pénétra	→			
Durée									Cité engloutie				
	↘								↓				
		Chant	→			Fleur royale	→			Affluent du Danube	→		
Seigneur féodal	→					Possessif	→			Roche sédimentaire	→		

CAAR

Bénéfice net d'un milliard DA en 2024

La compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a réalisé un résultat net bénéficiaire de 1,03 milliard de Da durant l'exercice 2024, selon le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la compagnie. A l'issue de cette AGO, les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux de l'exercice écoulé, qui affichent un total bilan de 53,1 milliards DA. Le résultat net de la compagnie a été affecté comme suit : 52 millions de Da comme réserve légale, et 979 millions de Da au titre de report à nouveau, selon la même source.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 28 juillet 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



IL A ÉTÉ REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE

L'ambassadeur de Tunisie en Algérie souligne l'attachement de son pays à la promotion des relations de coopération bilatérale

L'ambassadeur de la République tunisienne en Algérie, M. Ramdhane El Fayedh, a souligné, dimanche, l'attachement constant de son pays à la promotion des relations de coopération bilatérale. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à qui il rendait une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, M. El Fayedh a mis en avant "l'attention particulière" accordée par le président de la République tunisienne, M. Kaïs Saïed, et les autorités de son pays aux relations de coopération bilatérale. Il a, par là même, souligné "l'attachement constant du président Kaïs Saïed à la promotion de ces relations" pour qu'elles soient à la hauteur des aspirations des deux peuples et des dirigeants des deux pays. M. El Fayedh a, par ailleurs, indiqué avoir transmis au président de la République "les salutations fraternelles" de son homologue tunisien. Et d'ajouter : "J'ai renouvelé au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les félicitations du président Kaïs Saïed, à l'occasion de la fête de l'indépendance de l'Algérie, ainsi que ses vœux de prospérité et de bien-être au peuple algérien". L'ambassadeur tunisien a également tenu à exprimer ses remerciements au président de la République et aux autorités algériennes pour le soutien dont il a bénéficié tout au long de sa mission en Algérie.

TEBBOUNE REÇOIT LE HAUT CONSEILLER DE TRUMP POUR L'AFRIQUE

Le dialogue stratégique entre l'Algérie et les États-Unis salué

Synthèse R E.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos, qui conduit une importante délégation, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée, du côté algérien, en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, M. Sabri Boukadoum, précise le communiqué. L'audience s'est déroulée, du côté américain, en présence du chef de Cabinet du haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. David Linfield, du Sous-secrétaire d'Etat américain adjoint, M. Joshua Harris, et de l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Alger, Mme Elizabeth Moore Aubin, selon la même source. La rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement du dialogue stratégique entre l'Algérie et les États-Unis. Auparavant le ministre des Affaires étran-



gères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a eu une rencontre en tête-à-tête avec M. Boulos, suivie d'entretiens élargis aux membres des délégations des deux pays, ayant permis de passer en revue différents aspects des relations algéro-américaines et d'examiner les moyens de les hisser aux plus hauts niveaux, selon le communiqué. Dans ce cadre, les deux parties ont salué le dialogue stratégique existant entre l'Algérie et les Etats-Unis, se félicitant de «la dynamique positive que connaît le partenariat bilatéral dans nombre de domaines vi-

taux à caractère prioritaire pour les deux pays, comme la défense, l'énergie, l'agriculture, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique», précise la même source. Les deux parties ont également mis en avant «le niveau de coordination entre les deux pays au Conseil de sécurité des Nations Unies» et procédé à «un échange de vues et d'analyses sur les principales questions d'actualité sur le continent africain, notamment les développements de la situation en Libye, au Sahara occidental, au Sahel, dans la région des Grands Lacs et dans l'Afrique profonde de manière générale», conclut le communiqué.

SÉCURITÉ SOCIALE

Rencontre algéro-chinoise pour renforcer la coopération bilatérale

Une rencontre algéro-chinoise consacrée au secteur de la sécurité sociale s'est tenue, dimanche à Alger, dans le but de renforcer les cadres de coopération bilatérale et d'échanger les expertises entre les deux pays en la matière, indique un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. "Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et de l'échange d'expertises entre l'Algérie et la République populaire de Chine dans le

domaine de la sécurité sociale", une réunion a été tenue entre le directeur général de la sécurité sociale au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mohamed Islam Dahmri, et le directeur général adjoint à la Direction générale des Relations internationales au ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale de la République populaire de Chine, M. Jiang Wei, ainsi que les délégations les accompagnant", précise le communiqué. Cette ren-

contre a eu lieu à "la demande de la partie chinoise, dans l'objectif de présenter l'expérience algérienne en matière de sécurité sociale, traduisant ainsi la profondeur des relations stratégiques entre les deux pays et renforçant les cadres de coopération et l'échange de connaissances et d'expertises". Au cours de sa visite de trois jours en Algérie, la délégation chinoise prendra connaissance des différentes composantes et mécanismes du système national de sécurité so-

ciale, tout en effectuant des visites dans plusieurs structures et institutions relevant du secteur. Cette visite constitue une opportunité pour "renforcer les liens de coopération entre les organismes chargés de la sécurité sociale des deux pays", et reflète également "l'ouverture de l'Algérie sur les expériences internationales et sa volonté constante de s'aligner sur les meilleures pratiques mondiales en matière de sécurité sociale", selon la même source.

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Versement de l'allocation spéciale de scolarité à partir d'aujourd'hui

Le versement de l'allocation spéciale de scolarité au titre de la prochaine rentrée scolaire débutera à partir de lundi et se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours, a annoncé, dimanche, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme dans un communiqué. "Conformément aux instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Soraya Mouloudji, le versement de l'allocation spéciale de scolarité au titre de l'année scolaire 2025/2026 débutera le 28 juillet

2025 jusqu'au 31 du même mois", a précisé le ministère, soulignant qu'"une enveloppe financière de 17,02 milliards de DA a été allouée au profit de 3,4 millions d'élèves bénéficiaires". "Toutes les dispositions et procédures organisationnelles et de coordination entre les services concernés au niveau des wilayas ont été finalisées pour accélérer le versement de cette allocation dans les délais impartis, afin que les bénéficiaires puissent recevoir cette aide en temps opportun et dans des conditions transparentes, et ce conformément aux instructions du président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune", ajoute le communiqué. Cette initiative, ajoute la même source, démontre "l'attachement des services de l'Etat à garantir des conditions d'enseignement adéquates pour tous les enfants, dans le cadre d'un soutien social efficace". Le ministère a, dans ce cadre, salué "le niveau de coordination, de suivi et de mobilisation de ses services, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du ministère de l'Education nationale et des walis de la République, afin de garantir l'octroi

de cette aide directe aux bénéficiaires avant la rentrée scolaire", ajoute la source. Pour rappel, la mission de gestion et de paiement de l'allocation spéciale de scolarité au profit des parents ou tuteurs des élèves bénéficiaires a été confiée au secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, représenté par l'Agence de développement social, et ce en vertu du décret exécutif 25-168 du 22 juin 2025, relatif à l'allocation spéciale de scolarité et fixant les conditions et les modalités de son attribution.